



Khalil Laabidi : La Tunisie doit se concentrer sur les grandes entreprises exportatrices

A LA UNE

La Tunisie, enfer des hommes d'affaires ?

ECO-FINANCE

Année 2024 l'année de toutes les incertitudes

SECTEURS

Plaidoyer pour l'industrialisation des produits de terroir en Tunisie

CULTURE

Netflix coproduira un film sur Hannibal avec Denzel Washington

Hyundai Tucson Hybride

Puissance et sécurité.



09 CV – Garantie 5 ans ou 100 000 Km

Top grade au prix de **169 950^{DT}**

WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars

Abonnement annuel : 120 Dinars

(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER *Le mag*

Hebdomadaire n°170 du 23 Novembre 2023



Nabil Ammar, ministre des Affaires étrangères : « **Nous exercerons pleinement notre souveraineté** »

Souverainiste, volontaire, proactive et engagée, c'est par ces mots que nous pouvons décrire désormais la diplomatie tunisienne prônée par Kais Saied, président de la République et défendue par Nabil Ammar, ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'Étranger, qui assure être convaincu à 100% par la ligne de conduite adoptée par le président.



La Tunisie, enfer des hommes d'affaires ?

Des hommes d'affaires arrêtés pour des « délits financiers », dont certains se sont intégrés dans la démarche de la réconciliation pénale.



PLF 2024 : **la Tunisie doit se concentrer sur les grandes entreprises exportatrices, estime Khalil Laabidi**

Une baisse de l'investissement industriel, un moral au plus bas des chefs d'entreprises industrielles révélé par les résultats de l'enquête d'opinion trimestrielle auprès des chefs d'entreprises industrielles...



VISA Afrique : **Konnect, l'élue parmi une sélection de startups**

« Nous avons conçu la solution Konnect pour faciliter la vie de ceux qui veulent recevoir de l'argent instantanément et leur faire éviter les désagréments des solutions classiques... »



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS



SPORT



E-santé: **Lancement d'un programme d'incubation baptisé « Bio & Tech »**

L'Association «Jeunes Leaders» a annoncé, lundi, le lancement d'un programme d'incubation destiné aux jeunes entrepreneurs travaillant sur les technologies de santé, baptisé « Bio & Tech ».



Netflix coproduira un film sur Hannibal avec Denzel Washington dans le rôle principal

Un projet de film américain sur le célèbre général carthaginois «Hannibal» sera coproduit et distribué par la plateforme de streaming Netflix. Une nouvelle lecture du parcours de «Hannibal», peu abordé dans le cinéma, sera proposée dans ce film réalisé par Antoine Fuqua d'après un scénario de John Logan.



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 08/2023

pour la réalisation d'une étude stratégique
pour la restauration et l'aménagement de
la zone sud du lac Nord de Tunis



La date limite de réception des offres
au siège d'Al Buhaira-Invest, est fixée au

**LUNDI 04 DÉCEMBRE 2023
À 17H00**



La Tunisie, enfer des hommes d'affaires ?

Des hommes d'affaires arrêtés pour des « délits financiers », dont certains se sont intégrés dans la démarche de la réconciliation pénale. Des cadres bancaires mis sous pression pour avoir voulu faciliter des opérations bancaires ou accompagner des entrepreneurs dans leurs investissements y compris ceux qui ont accordé des crédits de campagne, une pratique courante et non criminelle ! La Tunisie qu'on disait aux années 2000 le

dragon de l'Afrique renvoie aujourd'hui l'image d'un pays peu clément pour ses compétences et ses créateurs de richesses !

Que se passe-t-il ? Pourquoi cet acharnement de la justice, du ministère des Finances, de certains médias et d'une partie de la population contre la communauté d'affaire ?

Serait-ce une réaction au népotisme de l'ère Ben Ali ou la conséquence des discours

des apprentis politiciens qui ont pris le pouvoir depuis 2011 et lesquels ont laissé libre cours à leurs rancœurs, leur haine, leur envie et leur vindicte ?

Le titre de cet article reflète le sentiment d'une grande partie de la communauté d'affaires tunisienne. C'est la réponse d'un jeune homme d'affaire à une question sur le climat d'affaires en Tunisie. L'opérateur rencontré au retour d'une mission en Italie à Ecomondo, une des plus grandes foires internationales

sur l'Economie verte et circulaire, a avoué être abasourdi par ce qu'est devenu le statut d'homme d'affaire en Tunisie : « presque un délit »!

En Tunisie, plus on évolue dans le formel, dans l'officiel, plus on respecte les cadres institutionnels plus on est visé par l'appareil de l'Etat ! Il est devenu fréquent que voulant récupérer la T.V.A, on réagisse par un redressement fiscal ! Ceux qui ont choisi l'informel ont la vie belle ! On ne peut appliquer la loi sur des hors la loi !

Solliciter l'Administration publique pour raccourcir les délais, activer les procédures ou finaliser un dossier relève aujourd'hui de l'acte héroïque. On doit avoir du souffle, apprendre à se « la boucler » et ne pas provoquer ceux qui détiennent « notre destin entre leurs mains » !

Quel malheur que de passer du racket de certains gouvernants corrompus de l'ère d'Ennahdha et Youssef Chahed à une « extorsion » expliquée, justifiée par force de loi !

Sévir contre les corrompus ne doit pas nuire à l'investissement et à l'image du site Tunisie !

Lorsque l'Etat perd le sens de la justice sous couvert de lutte contre la corruption, on réalise,

tout d'un coup, à quel point les 10 ans d'Ennahdha et de ses alliés l'ont perverti et ont déstructuré et altéré ses institutions.

Le gouvernement Saied réussira-t-il à rétablir la justice, l'équité, la confiance et la sécurité?

Aujourd'hui la guerre qui doit être livrée devrait l'être au système débauché en profondeur depuis des décennies et qui a une grande capacité d'adaptation et même de transmutation. Il résiste, s'adapte et s'améliore, ses acteurs se protégeant par une espèce d'union sacrée ! Les quelques hommes d'affaires visés par une vendetta nationale ne sont que la partie apparente de l'iceberg mais les mauvaises pratiques, la corruption et le népotisme, l'ont touché jusqu'à la moelle et ce ne sont pas des dizaines ou des centaines d'arrestations qui changeront la donne !

Car pendant que certains applaudissent la chute des têtes, le moteur de l'investissement tombe en panne, les entreprises malmenées par une administration frileuse ou revendicatrice s'enfoncent plus dans leurs difficultés annonçant pour certaines le licenciement d'une partie du personnel et pour d'autres carrément la faillite quant aux prétendants aux nouveaux projets, ils réfléchissent à mille fois avant d'investir dans un pays

où ils ne sont pas en odeur de sainteté et où ils peuvent être pourchassés pour n'importe quel prétexte !

Le site Tunisie était pourtant très convoité !

Personne ne peut s'opposer à l'application de la loi contre les coupables d'évasion fiscales, les corrompus ou ceux qui s'adonnent à des pratiques douteuses. Encore faut-il que les juges n'usent pas de leurs pouvoirs discrétionnaires pour interpréter à leur guise les articles de loi pour justifier leurs décisions d'arrêter de grands acteurs dans le secteur privé !

Une enquête menée par l'Institut national des Statistiques illustre à quel point le capital confiance des industriels dans l'Etat et ses politiques est érodé. Commentaire de l'économiste Hechmi Alaya : « Les dirigeants d'entreprises tunisiennes souffrent un affaissement important de la demande aussi bien intérieure qu'extérieure et ont dû dégraisser leurs effectifs et utiliser moins qu'auparavant leurs capacités de production ».

Hechmi Alaya parle d'un pessimisme qui frappe toutes les activités industrielles et qui ne risquent pas de disparaître d'ici la fin de l'année. Le même Hechmi Alaya parle aussi de la baisse de l'investissement agricole pour la

6ème année consécutive.

La perte de confiance = désinvestissement !

La perte de confiance, l'absence d'investissement, la désindustrialisation, le départ de centaines d'investisseurs nationaux et étrangers pour s'établir sous des cieux plus cléments, le changement de statut de l'on shore pour l'offshore avec des résidences à Dubaï et des titres de séjour à la clé ne semblent pas émouvoir outre mesure la ministre des Finances devenue aujourd'hui aussi celle de l'Economie par intérim et encore moins les décideurs publics !

Du moment que certains s'éclatent au rythme de nouvelles arrestations dans les milieux d'affaires, tout paraît acceptable, tout paraît tolérée et en prime le zèle des magistrats à émettre des mandats d'arrêt faisant de l'emprisonnement une règle et de la liberté une exception !

A quoi rime la création d'une commission nationale de réconciliation si ceux qui négocient peuvent être arrêtés ?

Au rythme où vont les choses, on risque fort de voir le nombre des arrestations dépasser celui des investisseurs alors que comme l'explique la magistrate Jaouida Guiga : « On s'oriente partout

dans le monde et très activement en Afrique du Nord à dépénaliser les infractions financières usant d'outils coercitifs touchant les patrimoines et les biens des contrevenants. On a entamé un processus pour la dépénalisation des chèques sans provision, pourquoi ne pas étendre cette logique aux autres délits financiers ? ».

Le cycle de diabolisation des hommes d'affaire et de leur emprisonnement depuis 2011 n'est pas près de finir à voir l'empressement des juges à décider des détentions ! L'image de la Tunisie n'en finit pas de se dégrader mais on continue sur la même lancée comme si la destruction de l'économie nationale, dont le fer de lance est le secteur privé, est programmée, voulue !

En Algérie, où on a réalisé que les caisses de l'Etat ne seront pas remplies par les campagnes coups de poing des redressements fiscaux et des menaces, on a procédé à la dépénalisation de certains actes de gestion des entreprises afin de lever tous les obstacles qui entravent l'opération de leur gestion, rassurer leurs gérants et encourager les investisseurs à s'y implanter en toute sécurité.

«La loi sur l'investissement consacre le principe de la liberté de commerce et d'investissement

aux opérateurs algériens et étrangers en leur assurant toutes les garanties et les facilitations pour accéder au monde des affaires en Algérie, sur un pied d'égalité notamment après les mesures prises pour garantir un climat adéquat à l'exercice de leurs activités et au transfert de leurs bénéfices dans une transparence totale garantie par la loi et par les instances créées à leur tête l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI)» a déclaré le Président Tebboune lors d'un séminaire international sur le rôle de l'avocat dans l'accompagnement de l'investissement et le règlement des litiges.

En Tunisie, c'est en 1972, que fût promulguée la fameuse loi 72 portant création d'un régime particulier pour les industries produisant pour l'exportation suivie de la création de l'Agence de Promotion des Investissements (API).

Mais le destin de la Tunisie est peut-être d'être née grande par la vision et la clairvoyance de ses pères fondateurs et de se rétrécir au fur et à mesure que leurs héritiers du pouvoir décident de ses politiques et de ses stratégies socioéconomiques et de ses politiques qui ne paraissent pas être des plus brillantes !

Amel Belhadj Ali



Nabil Ammar, ministre des Affaires étrangères

« Nous exercerons pleinement notre souveraineté »

Souverainiste, volontaire, proactive et engagée, c'est par ces mots que nous pouvons décrire désormais la diplomatie tunisienne prônée par Kais Saïed, président de la République et défendue par Nabil Ammar, ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'Étranger, qui assure être convaincu à 100% par la ligne de conduite adoptée par le président.

Ce n'est pas une diplomatie au service du « prince » à entendre

les déclarations de Nabil Ammar lors d'une rencontre de presse informelle au siège du ministère. « Les temps ont changé et les us et usages diplomatiques aussi. « Nous prônons une diplomatie nouvelle où les relations entre États sont d'égal à égal dans le respect de la souveraineté » affirme le ministre rappelant en cela ce que décrit la Charte des Nations-Unies comme « égalité souveraine » et qui consacre le principe d'égalité entre les États, indépendamment de leur puissance, de leurs richesses et ressources, de leur taille

et de leurs poids sur la carte géopolitique et géoéconomique mondiale. Une égalité qui se traduit par le fait que les États ne sont soumis qu'à leurs intérêts supérieurs et suivent les normes et les politiques qu'ils définissent par eux et pour eux.

"Les temps ont changé et les us et usages diplomatiques aussi. Nous prônons une diplomatie nouvelle où les relations entre États sont d'égal à égal dans le respect de la souveraineté." - Nabil Ammar, ministre tunisien des Affaires étrangères

« Nous ne voulons pas que nos relations avec nos partenaires se réduisent à des actes et accords de financements. Nous voulons un respect mutuel et nous tenons à préserver les intérêts nationaux sans que cela porte atteinte à notre dignité ».

Avec l'Europe, la Tunisie n'a jamais failli à ses engagements assure le chef de la Diplomatie, malgré le cafouillage de l'été dernier. Il rappelle l'incident d'un courrier officiel fuité par un haut représentant européen en Tunisie ! Un acte inacceptable. Cela étant, le Mémorandum d'entente sur un partenariat stratégique et global reste d'actualité et pas de blocage à l'horizon. La Tunisie tient à préserver des relations courtoises et respectueuses avec tous les pays, Europe, pays arabes « où on la tient en haute estime » et ses proches voisins, Algérie, Libye et Maroc.

Diversifier les partenariats dans l'intérêt du pays

Le monde est vaste et la Tunisie bénéficie d'un capital sympathie important à l'échelle internationale. « Nous sommes sollicités par de nombreux pays qui veulent renforcer leur coopération avec nous. Nos alliances et relations historiques classiques ne doivent pas nous empêcher de nous ouvrir sur d'autres régions dans le monde ou entraver d'autres partenariats

qui peuvent beaucoup apporter au pays ».

Aujourd'hui, la diplomatie a évolué estime le ministre et l'heure est à la responsabilisation des antennes diplomatiques qui doivent apprécier par elles-mêmes les postures à observer, les positions à prendre et les actions à engager dans le respect des grandes lignes dessinées par le président de la République quant à la politique étrangère.

Les processus de décision doivent suivre la logique de l'intérêt national dans ses

 **"Il y a un avant Gaza et un après Gaza ! Personne ne peut se permettre de donner des leçons à qui que ce soit en matière de droits de l'homme après s'être tu sur ce qui se passe en Palestine." - Nabil Ammar, ministre tunisien des Affaires étrangères**

dimensions politique, stratégique et plus que jamais économique d'où l'importance de la diplomatie économique. « Le ministère des Affaires étrangères n'a jamais failli quant à son rôle important dans la dynamisation des relations économiques de la Tunisie à l'international. Nous avons toujours été présents. Nous

encouragerons des approches proactives et réactives ».

Les représentations diplomatiques tunisiennes n'hésiteront pas à informer sur les mesures d'attraction des investissements étrangers sur le sol national et à aider les opérateurs nationaux à l'international, d'où l'importance d'une plus grande coordination entre les départements ministériels concernés et d'une meilleure synergie pour l'efficacité des actions de la diplomatie économique.

La diplomatie économique sera donc renforcée et aussi la communication sur et pour la Tunisie après une léthargie qui n'a que trop duré et qui a été accentuée au cours des années 2019/2022. « Savez-vous qu'après le 25 juillet 2021, des instructions ont été données à nos antennes diplomatiques pour ne pas expliquer ou défendre la décision prise ce jour-là ? ».

Il y a un avant Gaza et un après Gaza !

La décision de geler l'ARP après le 25 juillet, 2021 a, pour rappel, soulevé de nombreuses critiques et a ouvert les portes grandes ouvertes aux critiques acerbes et déplacées de certains pays « démocratiques ». Ces mêmes pays qui voient aujourd'hui le génocide du peuple palestinien à Gaza sans lever le petit doigt,

pire qui justifient les exactions israéliennes.

Aujourd'hui, personne ne peut se permettre de donner des leçons à qui que ce soit en matière de droits de l'homme. « Nous avons défendu la cause palestinienne que nous trouvons légitime. La Tunisie n'a jamais failli quant au soutien accordé au peuple palestinien. Nous avons toujours œuvré pour une solution équitable et défendu le droit des Palestiniens à un Etat libre et indépendant et nous sommes aujourd'hui étonnés par le silence assourdissant du monde à propos des carnages israéliens sur une population innocente. Personne ne pourra dans l'avenir s'autoriser à nous donner des leçons sur les droits de l'homme après s'être tu sur ce qui se passe en Palestine». Les deux poids, deux mesures s'agissant d'Israël, la non-application des résolutions des Nations-Unis et du droit

”La Tunisie prône une diplomatie souverainiste qui met les intérêts nationaux au premier plan.» - Nabil Ammar, ministre tunisien des Affaires étrangères

international par un Etat hors la loi ne sont plus admissibles.

Face aux violences israéliennes à Gaza, seules les grandes puissances et en prime les Etats-Unis d'Amérique pourront mettre fin au drame que vit le palestinien. Face aux campagnes féroces lancées par les médias occidentaux défendant aveuglement Israël et ignorant le drame palestinien, critiquant les positions de pays comme la Tunisie, le rôle des médias nationaux est déterminant pour dénoncer, expliquer, argumenter et convaincre une opinion publique internationale dont on veut détourner le regard sur un peuple colonisé subissant les pires exactions de la vérité des atrocités israéliennes sur terrain.

C'est une nouvelle phase pour de nouvelles pratiques diplomatiques que prône Nabil Ammar dans laquelle le maintien de bonnes relations entre les Etats amis est tributaire du respect mutuel et des règles de réciprocité et non des lignes de financement. Une phase où responsables au MAE et diplomates décident et engagent des actions pour préserver les intérêts nationaux. Une phase où la Tunisie veut faire entendre sa voix et être entendue même si elle doit en payer le prix fort.

Assisterons-nous à une ère d'un néo-souverainisme made in Tunisia ?

Amel Behadj Ali



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



CONNECT

Un syndicalisme patronal d'un genre nouveau ?

A son troisième congrès électif la Centrale patronale, en tant que syndicat, se veut à proximité de ses troupes. Et en tant que partenaire social, éclairer pour les choix économiques nationaux.

Vendredi 10 courant la Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie (CONNECT) a réuni à Tunis son troisième congrès. Et à l'occasion elle a organisé son assemblée générale

élective. Tarak Cherif président sortant a cédé le flambeau à Me Aslan Ben Rejeb, successeur "naturel", servi autant par son charisme personnel et ses qualités humaines que par son engagement dans l'activité de l'institution. CONECT reste toujours rivée sur le futur et se positionne comme partenaire social responsable.

De là vient son souci de peser sur les choix structurants que le

pays est appelé à faire pour que l'économie reparte de bon pied, dans ce contexte de tourmente mondiale. Et c'est ce qui ressort de l'effervescence fructueuse qui a caractérisé sa plénière économique. A son troisième congrès la Centrale a fait le plein de troupes. C'est un signe de vigueur syndicale. Et dans le même temps un test, grandeur nature de la large représentativité nationale de l'institution.



Un Congrès et beaucoup d'ambition

C'est avec un brin de nostalgie empreint d'un air de fierté, au regard du travail accompli, que Tarak Cherif, a évoqué l'étincelle initiatrice à l'origine de la création de CONECT. Le syndicat est né dans l'euphorie des événements de 2011 et les travaux préparatoires se sont déroulés dans le sous-sol de la maison de l'entreprise, siège de l'IACE.

“C'est l'ambition pour un syndicalisme de proximité qui constitue la composante essentielle et le trait d'innovation de CONET”, a ajouté Tarak Cherif

Les pères fondateurs souhaitaient apporter une touche de pluralisme patronal, Tarak Cherif étant lui-même issu du Syndicat historique l'UTICA. C'est l'ambition pour un syndicalisme de proximité qui constitue la composante essentielle et le trait d'innovation de CONET. De ce fait les dirigeants ont été tout le temps sur terrain. Ils ont également cherché à être en pointe du débat national. C'est à ce prix que la CONECT protège son positionnement sur la scène “patronale”

Reprise économique et souci de l'efficacité des filières

Le congrès a choisi de cogiter autour de la problématique de la performance économique. Les organisateurs ont privilégié le thème suivant : “Filières économiques : menaces et aspirations, financement, accès au marché et complexité économique”. Cela fut abordé en deux temps. Abdelkader Boudriga, président du “Cercle des Financiers Tunisiens”, avait planté le décor déplorant qu'avec autant de talents parmi nos RH bien jeunes et bien formées, l'équation managériale du moment sous carbure. Le flux de promotion d'entreprises nouvelles est faible. Et la dynamique d'expansion des entreprises existantes l'est tout autant.

La solution ne peut venir que d'un relèvement de la complexité économique, comprenez l'augmentation du taux d'intégration des filières. Pour illustrer son propos le président du Cercle de Financiers Tunisiens soutient que l'industrie des composants automobiles est moins intégrative que la construction de voitures elles-mêmes c'est-à-dire l'industrie de l'assemblage.

Et cela est vrai de tous les produits industriels complexes. Plus d'intégration renforce la croissance et donne une meilleure

Chômage

Le taux de chômage en Tunisie a connu une légère hausse au cours du troisième trimestre de 2023 pour atteindre 15,8% contre 15,6% au cours du deuxième trimestre de la même année, selon l'institut national de la statistique (INS)

Selon l'INS cette hausse est due à la baisse du nombre des personnes actives en Tunisie qui a atteint 4 millions 32 mille personnes au cours du troisième trimestre de l'année 2023 contre 4 millions 96 mille personnes au cours du trimestre précédent, soit une baisse de 63,8 personnes.

Le taux de chômage a connu une augmentation que ce soit pour les hommes ou les femmes pour atteindre un taux de 13,4% pour les hommes (contre 13,2 au cours du deuxième trimestre de 2023) et 21,7% pour les femmes (21,1 au deuxième trimestre)

L'INS a fait ressortir une importante augmentation du taux de chômage chez les jeunes de la tranche d'âge entre 15 et 24 ans pour atteindre 39,1%, contre 38,1 au cours du deuxième trimestre de 2023.

Le taux de chômage pour les diplômés du supérieur reste élevé et s'est établi à 24,6% (contre 23,7% au cours du précédent trimestre). Ce taux est de 32,9% chez les femmes et 14,4% chez les hommes.

chance d'arrimage aux chaînes de valeur mondiales. Ce fut ensuite, le tour d'un panel de managers de démontrer les carences du circuit de financement des entreprises, puis les pistes de captation des jeunes talents sollicités par l'international et tentés par le grand large.

”Avec autant de talents parmi nos RH bien jeunes et bien formés, l'équation managériale du moment sous carbure”, a déploré Abdelkader Boudriga, président du Cercle des Financiers Tunisiens.

Et enfin d'insister sur le renforcement de la recherche et développement comme leviers de renforcement de la complexité économique. Arbi Klebi, PDG de Vitalait, Nabil Chahdoura, PDG de Stusid Bank ainsi que Anas Rochdi, Innovation Officer chez Novation City de Sousse ont reconfiguré les pistes porteuses de l'amélioration de la performance des filières prenant exemple de la filière laitière comme étude de cas. L'orientation stratégique est ainsi dessinée. Et les recommandations pragmatiques abondent dans le sens que l'on devine :

D'avantage de liberté économique et laisser faire le libre jeu de la concurrence.

Défendre la cause de l'entreprise et plaider en faveur du dynamisme économique

Connecte regarde l'avenir avec ambition et une volonté bien affichée de booster le mordant entrepreneurial qui habite les jeunes de ce pays. La Tunisie possède un potentiel remarquable notamment avec ses jeunes talents. Il convient de créer le climat favorable à la prolifération entrepreneuriale. Là réside la force de proposition de Conect. Défendre les intérêts des entrepreneurs revient à suggérer les moyens de remettre l'économie sur les pistes de la performance. La posture est cohérente et la démarche est recevable.

Conect s'individualise par ce syndicalisme d'un genre nouveau. Il est plus dans l'intelligence stratégique et la lucidité managériale que dans la revendication des avantages et autres incitations. Ce courant nouveau ne manque pas de crédit et séduit par son originalité méthodologique.

Bon vent au nouveau président de Conect Me Aslan Ben Rejeb et à son équipe.

Ali Abdessalem



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

Tunisie

la ministre des Finances dévoile sa stratégie pour 2024



Et d'ajouter que le rythme de recouvrement des ressources fiscales a connu "une évolution continue" suite à l'amnistie fiscale de 2022, pour atteindre plus de 1523 millions de dinars à fin septembre 2023.

Les recettes fiscales générées grâce au mécanisme de télédéclaration ont représenté 80% de l'ensemble de ressources provenant des déclarations fiscales.

Pour ce qui est des recettes douanières recouvertes, la ministre a fait savoir qu'elles ont enregistré, durant 2022, une hausse de 23,3% par rapport à 2021.

Interrogée sur la répartition géographique "déséquilibrée" des bureaux des recettes des finances, la pénurie des agents, Sihem Nemsia a souligné que son département est actuellement inscrit dans une démarche d'austérité, ajoutant que les dépenses consacrées à la location n'ont pas augmenté.

"Notre stratégie au titre de 2024 consistera à préserver la viabilité des finances publiques, rétablir l'équilibre budgétaire, restaurer la croissance économique et accélérer la transition numérique", a indiqué la ministre des Finances Sihem Nemsia

Il s'agira aussi de lutter contre l'évasion fiscale et de combattre la corruption et l'économie informelle, a-t-elle ajouté, lors d'une séance d'audition organisée, jeudi dernier, par la commission parlementaire des Finances et du budget et consacré au projet "mission Finances" au titre de 2024.

Elle a indiqué, par ailleurs, que son département a prévu, en 2024, des programmes afin d'aider les petits agriculteurs et les industriels à bénéficier de micro-crédits avec des taux d'intérêts faibles pour faciliter la création de leurs projets. Selon la ministre, certaines mesures prises ont permis d'améliorer la mobilisation des ressources, de rationaliser les dépenses publiques et de garantir la disponibilité de la liquidité, en vue d'honorer les engagements de l'Etat notamment ceux relatifs au remboursement des dettes intérieures et extérieures.



PLF 2024

la Tunisie doit se concentrer sur les grandes entreprises exportatrices, estime Khalil Laabidi

Une baisse de l'investissement industriel, un moral au plus bas des chefs d'entreprises industrielles révélé par les résultats de l'enquête d'opinion trimestrielle auprès des chefs d'entreprises industrielles et un projet de loi des Finances assez controversé car estimant, nombre d'experts, approximatif, versant dans la facilité et incohérent. Les mesures prises dans la loi des finances 2024,

pourraient-elles relancer l'investissement?

Réponses, dans l'entretien ci-après, de Khalil Laabidi ancien président de l'Instance Tunisienne de l'Investissement (ITI) et aujourd'hui expert fiscal et consultant en Investissements.

Pensez-vous pertinente la mesure prise par le ministère des Finances dans le cadre du

projet de loi 2024 d'imposer une TVA de 19 % au secteur immobilier et est-ce que le consommateur final, ne sera pas lui-même la première victime de cette décision ?

L'application de la TVA au taux de 10% sur le secteur de l'immobilier est une décision prise il y a plusieurs années mais dont l'application a été différée vu la situation du secteur et celle de l'économie tunisienne en général

ainsi que la baisse du pouvoir d'achat.

Nous voyons aujourd'hui, avec le projet de la loi de finances 2024 que le ministère des Finances a décidé d'appliquer le taux de 19% de TVA au secteur de l'immobilier à partir de 1er janvier 2024.

La TVA à 19% sur l'immobilier en 2024 pourrait créer une récession prolongée dès l'année prochaine

La première question qui se pose : l'économie du pays ou le pouvoir d'achat se sont-ils améliorés ? Bien au contraire, il se sont encore détériorés. Alors pourquoi vouloir appliquer cette mesure aujourd'hui alors qu'avant on a décidé de sursoir à son application à cause de la crise et de la crise de l'économie nationale ? Ignore-t-on les conséquences de cette mesure sur le secteur de l'immobilier et sur le consommateur ? Qui ignore que la TVA est une taxe payée par le consommateur final qui ne peut pas profiter de la déduction sur la TVA. Cette mesure impactera directement le prix du logement par une augmentation de 6% minimum.

Un deuxième point : le prix des matériaux de la construction a flambé depuis le début de la

guerre en Ukraine. A la rareté de ressources, il y a aussi le prix de la main d'œuvre qui a augmenté, comment pouvons-nous dans ce cas parler de l'accès du citoyen au logement ?

Troisième point : la politique de taux d'intérêt exercé par les banques sur les crédits logements est une politique dissuasive. Les taux d'intérêt sont élevés, même si les crédits ne sont pas risqués puisqu'ils sont garantis par le logement lui-même qui généralement neuf.

Tous ces facteurs vont faire que le prix du logement va augmenter et suivre un mouvement contraire au mouvement du pouvoir d'achat qui a considérablement baissé. Je crains bien que, le secteur vive une récession prolongée à partir de 2024 et donc impactera les 900.000 travailleurs dans le secteur.

Pire, ce ne sont pas seulement les promoteurs immobiliers qui en pâtiront mais aussi les entreprises de construction, de transport de matériaux, les usines qui fabriquent les matériaux de construction. Toute la chaîne de valeurs de l'immobilier et du BTP sera touchée.

Il y a aussi la mesure portant institution d'une redevance au titre des dérivés du lait, sauf les yaourts, crème fraîche, fromage ou autres, l'estimez-

vous pertinente ?

Nous savons qu'à peu près 35% du lait produit en Tunisie, est orienté par les industriels vers les produits comme la crème fraîche ou les fromages et les préparations alimentaires, puisque le taux de marge sur ces produits est plus élevé, ce qui, en partie, fait que pendant certaines périodes on ne trouve plus de lait frais.

Nous avons vu des situations de pénurie qui ne sont pas uniquement la conséquence de la baisse de la lactation. La redevance a un double objectif, le premier constitue à freiner la tendance des industriels à choisir la transformation du lait en produits dérivés à plus grande marge bénéficiaire et deuxièmement un objectif budgétaire puisque l'Etat doit beaucoup d'argent en termes de subvention au secteur laitier.

Les mesures de relance économique sont timides, focalisées sur les PME, insuffisantes pour stimuler une reprise significative

Des dettes qui n'ont pas été honorées à ce jour par manque de ressources. Je suppose que les rentrées de cette redevance vont servir à payer les dettes

de l'Etat et sera encore une fois supportée par le consommateur final. Elle va être certainement répercutée par les industriels sur le prix final car ces derniers refusent toujours de réduire leurs marges.

Il n'y a pas de dissymétrie puisqu'elle touchera aussi bien l'importation que la production locale. C'est une vision budgétaire plutôt économique qui ne résoudra pas définitivement le problème de la subvention œuvrera à modestement la financer. C'est l'objectif de cette mesure à mon avis.

Quelles sont d'après vous les mesures qui encouragent l'investissement dans le projet de loi de Finances 2024 ?

Nous n'avons pas décelé des mesures de relance qui visent les industries de transformation à forte employabilité et à fort potentiel d'exportation. Les quelques mesures qui encouragent l'investissement sont orientées vers les petites entreprises. Elles participent à la restructuration financière de quelques entreprises, à l'appui au financement des PME. Elles sont certes de bonnes mesures mais insuffisantes pour une relance.

Pour assurer une relance économique, il faut s'orienter vers deux types d'investissement. Premièrement vers les grandes

entreprises exportatrices à forte valeur ajoutée et à forte employabilité. Il ne s'agit pas forcément des mesures de fiscalité. Elles peuvent être des mesures de liberté d'investissements, de diminution des contraintes à l'investissement, et aussi à l'avantage des investissements publics. Nous savons qu'un dinar dépensé en investissement public ramène dix dinars en investissement privé.

La lutte contre la fraude fiscale doit s'étendre au secteur parallèle avec des incitations et des mesures dissuasives efficaces

Nous n'avons pas vu une augmentation de l'investissement public au contraire et pas de mesures de relance économique pour les entreprises locomotives de l'industrie tunisienne.

Cette année, je pense, sera consacrée aux problématiques de la subvention, de l'économie verte, de l'économie circulaire et à ce niveau, il y a de très bonnes mesures que nous saluons. D'autres mesures ont été prises au niveau des recettes fiscales, des pénalités et des procédures fiscales qui sont des mesures de rectification du tir par rapport à la loi de finances de l'année dernière.

Et qu'on est-il des mesures prises pour lutter contre la fraude fiscale?

Je pense qu'on est en train de prendre des mesures antifraudes à un secteur déjà organisé, qui est déclaré et qu'on connaît. Le secteur parallèle où on draine un chiffre d'affaires très élevé est aujourd'hui en dehors de ce cercle et est insensible à toute les mesures de la loi de Finances. La fraude fiscale vient de ce secteur-là, parce que c'est un secteur où les échanges se font en espèces et où dinars et devises sont en libre circulation.

Les mesures frappent ceux qui sont organisés et les incitent à être plus transparent certes, mais je pense que l'Etat doit prendre des mesures concrètes d'encouragement et d'autres dissuasives pour intégrer le secteur parallèle dans le circuit de l'économie formelle. Il faut faire des encouragements fiscaux et financiers pour tout ce qui est paiement par carte bancaire et par virement, enlever beaucoup de redevances, diminuer la tva pour encourager les opérateurs transparents qui ne doivent pas être pénalisés parce qu'entrepreneurs dans le secteur formel.

Entretien conduit par Amel Belhadj Ali



VISA Afrique

Konnect, l'élue parmi une sélection de startups

« Nous avons conçu la solution **Konnect** pour faciliter la vie de ceux qui veulent recevoir de l'argent instantanément et leur faire éviter les désagréments des solutions classiques comme les virements bancaires, les

chèques ou le cash où l'on doit se déplacer ou attendre au moins 24h. Avec Konnect, il suffit de l'ouverture d'un compte sur la plateforme en 5 mn et de trois clics pour qu'on reçoive le montant attendu en envoyant tout simplement au

vis-à-vis qu'il s'agisse d'un client, fournisseur, parent ou ami. Cette solution n'est pas orientée uniquement freelance ou particuliers, toutes les sociétés e-commerce peuvent en profiter ».

Simple, rapide et efficace et en toute sécurité, c'est ainsi qu'Amin Ben Abderrahmane, fondateur de la start-up Konnect décrit la fintech Tunisienne spécialisée dans les services financiers qui a réussi à intégrer le programme Visa accelerator pour l'Afrique.

Konnect a été candidate avec 1044 startups africaines et a été sélectionnée pour rejoindre le programme géré par Visa et Plug and Play, un moyen de plus qui œuvrera à enrichir l'écosystème financier et améliorer le paysage de la fintech dans la région.

Ryan McInerney, PDG de Visa, considérant le dynamisme et les opportunités que représente le marché africain estime que la fintech tunisienne, reconnue pour la qualité de son offre de paiement et API sécurisé, rapide et facilitant les transactions financières aux particuliers, PME ou grandes entreprises depuis la Tunisie ou de l'étranger, s'est démarquée lors de la compétition par une solution innovante et performante. « Konnect est désormais prête à bénéficier pleinement du programme novateur Visa pour élargir son horizon et transformer le paysage de la fintech dans la région ».

Pour précision, en termes de nombre de cartes émises, le marché de l'Uemoa qui regroupe uniquement 8 pays est dominé

à plus de 47 % par l'américain Visa, en Afrique du Nord, Visa est très présente sur la carte de la monétique.

Le marché bancaire africain figure parmi les plus dynamiques du monde. Il est deuxième en termes de croissance et de rentabilité. Il est également un site riche en innovations et propice à la mise en place de nouvelles solutions par des fintechs imaginatives et proactives. A la faible bancarisation du continent, des startups spécialisées dans les finances mettent en place des outils répondant aux défis de l'utilisation massive des liquidités, la faible couverture bancaire et l'incapacité de la banque de détail à assurer toutes les opérations bancaires.

La sélection de Konnect au sein du programme Visa Accelerator souligne son positionnement unique et innovant dans l'écosystème financier en Tunisie et sa capacité à transposer son modèle dans d'autres pays. Son choix par Visa n'est pas fortuit, croyant en sa solution, l'opérateur US va la faire profiter de son réseau et lui offrir des relais de croissance en Afrique.

Le programme offre une plateforme exceptionnelle pour Konnect, lui proposant un accompagnement personnalisé, des formations pointues et des perspectives d'investissement.

Autant de facteurs qui permettront à Konnect de renforcer ses capacités et de créer et innover plus dans la fintech en lançant de nouveaux produits de paiement innovants et en accélérant son expansion en Afrique du Nord et sur tout le continent.

« L'adhésion au programme Visa Accelerator est la preuve que notre engagement et notre investissement ardu dans l'innovation et la transformation du paysage de la fintech en Tunisie est payant. Elle marque une étape importante pour Konnect et nous sommes honorés de prendre part à la voie de l'innovation et du progrès », a déclaré Amin Ben Abderrahmen. Le programme Visa correspond à la mission fondamentale de Konnect à savoir édifier un avenir financier inclusif plein d'opportunités ne connaissent pas de limites.

L'Afrique est aujourd'hui un des marchés les plus importants et les plus ouverts sur l'inclusion et les technologies financières. C'est un continent où 60% de la population a moins de 24 ans. Une jeunesse orientée vers les technologies numériques, collée aux téléphones mobiles et usant régulièrement de l'Internet.

Konnect a du pain sur la planche. Bon vent

Amel BelHadj Ali



التجاري بنك
Attijari bank

Croire en vous

WWW.ATTIJARIBANK.COM.TN

PLUS SIMPLE
PLUS ACCESSIBLE



Année 2024

l'année de toutes les incertitudes

Le projet du budget économique révèle que l'année 2024 sera une année décisive en matière de concrétisation des priorités de rétablissement de la stabilité économique et financière, de booster l'investissement et à même de renforcer la cohésion sociale.

Le Projet du budget économique de l'année prochaine, un des points de la déclaration du gouvernement qui sera prononcée, demain vendredi, à l'occasion du démarrage du débat des projets du budget de

l'Etat et de la loi de finances 2024, à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), souligne qu'une attention particulière sera accordée afin de réunir les conditions nécessaires permettant de consolider la croissance et améliorer la compétitivité. Ceci peut se faire à travers l'avancement de la concrétisation des réformes relatives au climat des affaires et de la mise en œuvre de stratégies sectorielles visant à promouvoir les activités prometteuses.

Le Projet du budget économique est un rapport économique

fixant les caractéristiques et les orientations économiques pour l'année 2024. Il prévoit une croissance du PIB de 2,1% contre 0,9% prévue pour l'année 2023.

La valeur ajoutée du secteur agricole devrait afficher, en 2024, 1,8 % contre une croissance négative d'environ 9,7 % en 2023. Pour la valeur ajoutée du secteur industriel, elle augmentera également de 2,2 % contre 0% pour l'année en cours. La croissance du secteur des services est estimée à 1,9 % contre 2,1 % pour l'année 2023.



Le Code de Changes et la loi sur l'inclusion financière pourraient booster le climat des affaires

Les investissements étrangers en Tunisie ont augmenté de 13,1%, à fin septembre 2023, par rapport à la même période de 2022. Ceux-ci ont atteint 1,8 milliard de dinars, soit l'équivalent de 601,6 millions de dollars, ou 555,4 millions d'euros.

Selon l'Agence de promotion des investissements étrangers (FIPA), il s'agit d'investissements en portefeuille, estimés à 136,4 millions de dinars -MD (contre 5,6 MD, à fin septembre 2022), et d'investissements directs internationaux- IDI- estimés à 1725,7 MD (contre 1641 MD en septembre 2022).

Au niveau des IDI, les investissements dans la filière énergétique et le secteur de services ont régressé respectivement de 7%, à 351 MD, et de 6,5% à 351,6 MD.

En revanche, les investissements dans les industries manufacturières ont augmenté de 15,4% à 1.016,5 MD, et ceux orientés à l'activité agricole ont évolué de 10%, à 6,6 MD.

La FIPA a noté, en outre, que mis à part le secteur énergétique, les investissements internationaux ont permis de réaliser 505 opérations d'investissement d'une valeur de 1.374,7 MD, ce qui a favorisé la création de 9.406 emplois directs.

Par ailleurs, elle a fait état d'une disparité régionale au niveau de la répartition géographique des investissements, étant donné que les gouvernorats du Grand Tunis accaparent 51% de ces investissements internationaux, alors que la zone du nord-est reçoit 25,6% des investissements.

La France demeure le plus important investisseur en Tunisie, avec une enveloppe de 444,8 MD, suivie de Qatar (282,2 MD), de l'Italie (184,9 MD) et de l'Allemagne (120,4 MD), d'après la même source.

De nombreux acteurs économiques en Tunisie pointent du doigt plusieurs difficultés portant atteinte au climat des affaires, notamment la bureaucratie.

D'après eux, une panoplie de projets de lois, une fois adoptés pourraient introduire une nouvelle dynamique du climat d'affaires et l'investissement en Tunisie. Il s'agit surtout du Code de Changes et de la loi sur l'inclusion financière.



Tunisie

Rationalisation des avantages fiscaux pour éviter l'endettement

"La rationalisation des avantages fiscaux et financiers, ainsi que l'amélioration du système de recouvrement des créances fiscales constatées, notamment, à travers l'annulation de sa prescription, est à même de permettre d'éviter l'endettement excessif, a indiqué le spécialiste en risques financiers Mourad Hattab.

Dans son analyse du projet de loi de finances 2024, d'un volume de 77,8 milliards de dinars, soit une hausse de 9,3% par rapport au budget de l'Etat de l'année précédente, Hattab a souligné que ces étapes permettront au pays de réaliser un excédent budgétaire, au lieu d'un déficit de près de 12 milliards de dinars.

La Tunisie qui ambitionne de réaliser un taux de croissance de 2,1%, a besoin de s'endetter pour près de 28,2 milliards de dinars, dont 16,5 milliards de dinars, constitueront des emprunts sur le marché intérieur, au moment où le pays sera confronté, en 2024 à un déficit budgétaire de 6,6 % du produit intérieur brut (PIB).



Exportations alimentaires

Le déficit de la balance commerciale alimentaire s'est réduit de 55% pour se situer à 919,2 MD, entre fin octobre 2022 et 2023, selon les données publiées, jeudi, par l'Observatoire national de l'agriculture ([ONAGRI](#)).

Le taux de couverture a atteint 85,7%, alors qu'il était de 69,1% à fin octobre 2022, d'après une note de l'observatoire sur les indicateurs de la balance commerciale alimentaire à fin octobre 2023.

En valeur, les exportations alimentaires ont enregistré une hausse de 20,4% par rapport à fin octobre 2022, pour se situer à 5502,4 millions de dinars.

Pour ce qui est des importations, elles se sont élevées à 6421,6 millions de dinars, à fin octobre 2023, en baisse de 3% par rapport à la même période de 2022. Selon l'ONAGRI, la régression enregistrée du déficit est essentiellement le résultat de la hausse des exportations de l'huile d'olive (+54,3%) et la baisse des importations des céréales (-9%) ainsi que des huiles végétales (-26,7%).

Le déficit de la balance commerciale alimentaire s'est réduit malgré l'accroissement du rythme des importations de sucre (+79,6%) ainsi que du lait et dérivés (+59,9%).

Hattab a évoqué, dans ce cadre, le dernier rapport sur les dépenses fiscales et les avantages financiers du ministère de finances, lequel (rapport) a montré que le volume des avantages fiscaux et financiers accordés au cours de 2021 était dans la limite de 8,3 milliards de dinars.

Ces ressources constituent environ 6,41 % de la valeur du PIB et 15,11% du volume du budget de l'Etat. Elles sont réparties entre des avantages fiscaux de 7,7 milliards de dinars et des avantages financiers de 642 MD.

Pour Hattab, ces mesures privent l'Etat de ressources financières importantes dans des contextes qui pourraient concrétiser le non-respect des principes de l'équité fiscale, l'éparpillement des textes fiscaux et sa complexité. Cela ouvre, également les portes aux estimations et aux évaluations, a-t-il encore indiqué. Hattab a souligné que ce système fonctionne d'une manière ou d'une autre dans un contexte qui nécessite plus de précision, notamment, en termes de rationalisation des dépenses fiscales et leur orientation vers les ayants droit.

D'autre part, l'économiste a fait savoir que la valeur des créances

fiscales constatées, c'est à dire les créances non recouvrables, est presque au niveau du déficit budgétaire de l'Etat. Ainsi, le recouvrement de ces créances, dont la valeur est d'environ 10,2 milliards de dinars, pourrait éviter, à hauteur de 60%, le besoin du pays en financements extérieurs.

Dans le même contexte, il a souligné que le faible recouvrement de ces créances et la prescription d'une partie d'entre elles, montrent la faible efficacité du système de recouvrement et l'existence de problématiques non encore résolues.

Pour faire face à ce phénomène, il y a lieu d'élaborer un plan clair de recouvrement des créances de l'Etat, de développer les mesures de poursuite, en plus d'améliorer les procédures de taxation d'office et de numériser la gestion du reste des créances fiscales constatées, a-t-il recommandé.

Et de conclure que le contenu du budget actuel constitue la version des solutions faciles et la non-adhésion au processus d'appui au développement, tels que la lutte contre l'économie parallèle, l'appui à l'économie solidaire et sociale, la création d'entreprises citoyennes et la lutte contre l'économie de rente, spécialité de certaines régions.



La demande intérieure freine la croissance économique tunisienne au 3ème trimestre 2023

La croissance du Produit intérieur brut (PIB) en volume (corrige de l'effet des variations saisonnières), a enregistré un repli de 0,2 % au cours du troisième trimestre de l'année en cours (juillet à septembre 2023), par rapport au même trimestre de 2022 (en glissement annuel ou en variation annuelle), selon les estimations préliminaires des comptes nationaux trimestriels publiées, mercredi, par l'Institut national de la statistique (INS).

En termes de variations trimestrielles (c'est-à-dire par rapport au deuxième trimestre de 2023), le PIB en volume a augmenté légèrement de 0,1 %, alors qu'il avait baissé de 1,1 % en

variation trimestrielle au cours du trimestre précédent. Au total, compte tenu de cette évolution, la croissance du PIB en volume sur l'ensemble des neuf premiers mois 2023 se situerait à 0,7%.

Dans ce contexte, la demande intérieure en volume a marqué un fléchissement de 0,4% et en affichant une contribution négative de 0,4 point de pourcentage à la croissance économique du troisième trimestre (-0,2). Tandis que le solde des échanges extérieurs a contribué positivement à hauteur de 0,2 point du fait de la hausse du volume des exportations de biens et services (8,6%) et qui a dépassé légèrement celle des importations (6,8%).

“La grave contraction dans le secteur agricole reflète la tendance de la croissance économique.”

L'acquis de croissance est estimé à la fin du mois de septembre à 0,4%, soit le taux de croissance attendu sur toute l'année 2023, si le PIB en volume se stabilise à son niveau enregistré au 3ème trimestre, sachant que le PIB en volume n'a pas encore atteint son niveau enregistré à la fin de l'année 2019, avant la crise de la pandémie de la COVID 19.



La grave contraction dans le secteur agricole reflète la tendance de la croissance économique

À la suite des conditions climatiques et à la sécheresse, enregistrées durant les trois dernières années, la production agricole a régressé, ce qui a eu des répercussions négatives sur l'activité agricole (notamment les saisons de la récolte des céréales et des olives). Cette situation a impacté la tendance de la croissance économique au cours des derniers mois.

”Le secteur des services a porté la croissance économique tunisienne au 3ème trimestre 2023.”

La richesse créée dans le secteur agricole a représenté une contribution négative de -1,6 point de pourcentage, à la croissance du PIB en volume au 3ème trimestre 2023 (-0,2%). Les estimations préliminaires ont fait ressortir une hausse du volume de la richesse créée de 0,5%, au cours du 3ème trimestre 2023 dans le secteur des industries manufacturières.

Dans le secteur de l'énergie, de l'eau, de l'assainissement et de traitement des déchets, le volume de la richesse créée a baissé

de 1,2% par rapport à la même période de l'année précédente, à la suite de la baisse de la production dans le secteur de l'extraction du pétrole et du gaz naturel de 2,1%, d'une part, ainsi qu'à la régression de l'activité du secteur des mines de 8%, en glissement annuel, d'autre part.

Le secteur industriel a enregistré une croissance de 0,1%, au cours du 3ème trimestre 2023, par rapport à la même période de l'année précédente. S'agissant du secteur de la construction, il a enregistré une croissance négative de - 5,1%.

De même, la richesse créée dans le secteur des services a marqué une hausse au cours du 3ème trimestre, de 1,9%, contribuant à hauteur de 1,3 point de pourcentage au taux de croissance enregistré au 3ème trimestre 2023(-0,2%).

”L'objectif de croissance économique tunisienne pour 2023 est de 0,4%.”

L'INS a expliqué cette évolution dans les activités des services par la hausse de la richesse créée dans le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et de cafés de 10,8% , ainsi que dans le secteur de l'informatique et de la communication de 3,6%, et dans le secteur du transport de 3,3%.

PIB

La croissance du Produit intérieur brut (PIB) en volume (corrigé de l'effet des variations saisonnières), a enregistré un repli de 0,2 % au cours du troisième trimestre de l'année en cours (juillet à septembre 2023), par rapport au même trimestre de 2022 (en glissement annuel ou en variation annuelle), selon les estimations préliminaires des comptes nationaux trimestriels publiées, mercredi, par l'Institut national de la statistique (INS).

En termes de variations trimestrielles (c'est-à-dire par rapport au deuxième trimestre de 2023), le PIB en volume a augmenté légèrement de 0,1 %, alors qu'il avait baissé de 1,1 % en variation trimestrielle au cours du trimestre précédent.

Au total, compte tenu de cette évolution, la croissance du PIB en volume sur l'ensemble des neuf premiers mois 2023 se situerait à 0,7%.

Dans ce contexte, la demande intérieure en volume a marqué un fléchissement de 0,4% et en affichant une contribution négative de 0,4 points de pourcentage à la croissance économique du troisième trimestre (-0,2).



Le projet de budget de l'Etat 2024 en chiffres

Le budget de l'Etat est estimé à 77 868 millions de dinars en 2024, soit une hausse de 9,3%, par rapport à 2023.

Les ressources propres du budget de l'Etat sont estimées à 49 160 MD, en hausse de 8,4 %, par rapport à l'exercice 2023. Elles représentent 63,1 % des ressources de l'Etat pour l'année 2024.

Les recettes fiscales devraient générer 44 050 MD, soit 89,6% des revenus nets de l'Etat. Les recettes non fiscales sont estimées à 4 760 MD (9,7%), alors que les dons seraient de 350 MD.

Les dettes de la Tunisie devront s'établir à 139,9 milliards de dinars à fin 2024, contre 127,1 milliards de dinars prévus pour l'exercice 2023, soit une hausse d'environ 12 milliards de dinars. Les dettes de l'Etat représenteront 79,81% du PIB, à fin 2024, contre 80,20% en 2023 et 79,83% en 2022.

Le budget de l'Etat alloue une enveloppe de 3,591 milliards de dinars pour la compensation des produits de base, contre une enveloppe de 3,805 milliards de dinars prévue pour 2023, en baisse de 5,6%.

Il consacre un montant de 2,6 milliards de dinars pour la subvention du panier "céréales, pâtes alimentaires et couscous", soit plus d'un tiers des dépenses de subvention du panier des produits de base (hors carburant et transport), sur un montant total de subvention de 3,5 milliards de dinars.

Le projet du budget de l'Etat pour 2024 consacre une enveloppe de 7,086 milliards de dinars pour la compensation des hydrocarbures et de l'électricité contre une enveloppe de 7, 030 milliards de dinars prévus pour 2023, soit une augmentation de 56 MD.



PLF 2024

Programme des réformes majeures pour rétablir les équilibres des finances publiques

Le projet de loi de finances 2024 (PLF) s'inscrit dans le cadre de la poursuite du programme des réformes majeures visant à rétablir progressivement les équilibres des finances publiques. Ainsi, le PLF 2024 fixe une série d'objectifs, dont la mise en place d'un système qui consolide l'équité fiscale et lutte contre l'évasion fiscale, consacre le rôle social de l'Etat ; soutient le secteur de l'agriculture, de la pêche et des ressources en eau ; favorise l'inclusion financière des petites et moyennes entreprises et l'encouragement de l'épargne et de l'investissement ; appuie l'économie verte et le développement durable ; met en place des mécanismes alternatifs

pour financer les dépenses de compensation...

Pour ce faire, le PLF prévoit 43 mesures fiscales et financières, telles que le lancement d'une ligne de financement d'un montant de 20 millions de dinars (MD) visant à appuyer les projets d'autonomisation économique des catégories vulnérables et à revenu limité.

Deux lignes de crédit dotées, chacune, d'une enveloppe de 10 MD, sont également, prévues, à dessein de mettre à la disposition des PME, des emprunts remboursables à moyen et long terme.

En ce qui concerne le secteur

agricole, le gouvernement propose trois mesures, à savoir l'application continue de l'avantage de la prise en charge de la variation du taux d'intérêt sur les crédits saisonniers destinés aux petits agriculteurs, la réduction de la taxation sur certains aliments pour bétail et la prorogation des délais de financement de la construction des Majels (réservoirs d'eau pluviale).

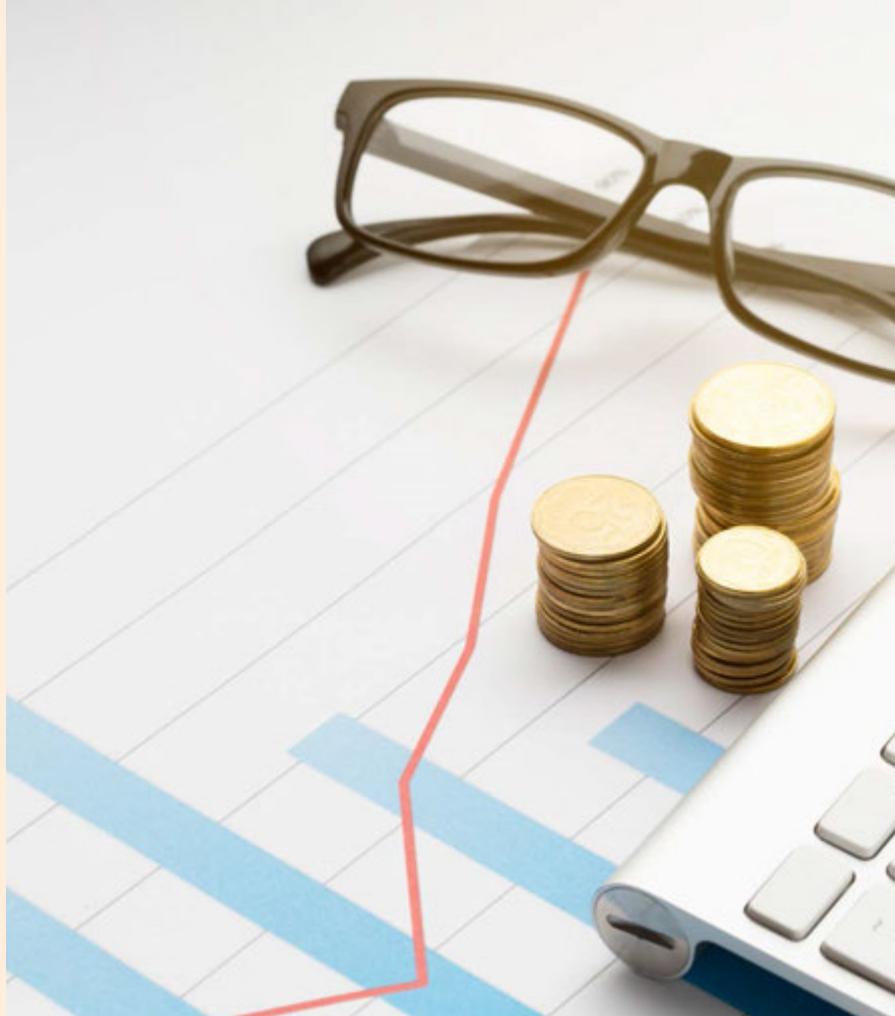
Au niveau de la taxation, le PLF 2024 propose de créer une taxe Carbone et ce à travers l'augmentation de la taxe sur les billets d'avions et de bateaux et les produits énergétiques de consommation. La finalité étant de consolider l'économie verte et

le développement durable, ainsi que d'assurer des ressources fiscales supplémentaires au profit du Fonds de transition énergétique (FTE).

Dans cette même optique écologique, le PLF suggère de réduire la TVA appliquée sur les voitures électriques de 19%, actuellement, à 7%, à partir du 1er janvier 2024, ainsi que de baisser de 50% la taxe de circulation (les vignettes) et les frais d'enregistrement de ces véhicules.

En outre, il prévoit la suspension de la TVA sur l'importation du café et du thé par l'Office du Commerce de Tunisie (OCT), afin de réduire le coût de ces produits et de maîtriser les prix pour préserver le pouvoir d'achat du citoyen. En contrepartie, le PLF 2024 envisage d'augmenter la taxe douanière appliquée à l'exportation de l'huile d'olive non conditionnée et d'instaurer un tarif de 4% sur les exportations de l'huile d'olive vierge lampante et l'huile de grignons d'olive.

Il propose, en outre, de soumettre les banques et les institutions financières à une redevance conjoncturelle de 4% prélevée sur leurs bénéfices servant de base pour le calcul de l'impôt sur les sociétés, et ce, dans le cadre du soutien des équilibres budgétaires pour les années 2024 et 2025.



Le projet de budget économique 2024 fixe une série d'objectifs majeurs

Le budget économique 2024 fixe une série d'objectifs majeurs, dont l'impulsion de la croissance, l'accélération de la réalisation de grands projets et l'intégration du secteur parallèle dans l'économie formelle ; l'appui de l'investissement privé et l'amélioration du climat d'affaires ; la révision des textes législatifs à même de booster l'initiative privée et de favoriser la création d'emplois ; la réalisation

de la sécurité alimentaire et l'accélération de la transition énergétique; le renforcement du rôle social de l'Etat et l'encadrement des catégories sociales vulnérables...

Afin de renforcer l'investissement, le budget économique propose de simplifier et d'alléger les procédures administratives, d'annuler les autorisations pour plusieurs filières d'activités, de

réviser la Loi sur l'Investissement et le Code des Changes, d'accélérer la réalisation des réformes et la mise en place de projets en rapport avec l'innovation et l'économie de savoir...

En parallèle, il prévoit d'impulser l'investissement public dans le domaine de l'infrastructure et d'activer le portail national unifié pour le suivi des projets publics. Par ailleurs, l'année 2024 devrait être marquée par le renforcement de la solidité du secteur financier, pour faciliter l'accès des PME et des professionnels du secteur agricole au financement.

Dans ce même cadre, il est prévu d'élargir les interventions des sociétés de micro-crédits, et de renforcer l'inclusion financière, à travers l'adoption du projet de loi sur l'inclusion financière et d'activer le Conseil national de l'inclusion financière.

De même, le projet de budget économique prévoit de finaliser la réforme de la Loi organisant le marché financier, afin qu'il puisse participer au financement des acteurs économiques et d'orienter l'épargne vers l'investissement, outre la possibilité de mobiliser des ressources d'emprunt intérieur au profit de l'Etat.

Par ailleurs, des efforts supplémentaires seront déployés en vue de préserver la biodiversité,

d'accélérer la transition vers une économie circulaire et verte et de renforcer le recours à des sources d'énergie alternative durable et non polluante.

Pour ce qui est des entreprises publiques, l'année 2024 serait marquée par la poursuite de réalisation des réformes, afin de faire face à la corruption, et ce, à travers la modernisation du système de gouvernance de ces entreprises, en optant pour le suivi de leur gestion et de leur fonctionnement et en mettant en place des contrats-programmes et des contrats-objectifs pour s'assurer qu'elles respectent les principes de la bonne gouvernance.

En outre, le projet du budget économique prévoit de poursuivre le travail sur la décentralisation et l'appui des collectivités locales, afin d'assurer un développement régional équitable et un aménagement territorial intégré.

S'agissant du commerce extérieur, l'effort serait axé sur la diversification de marchés, l'élargissement de la représentativité commerciale en Afrique et dans les marchés prometteurs, la numérisation des procédures d'importation et d'exportation, et le renforcement de la promotion de produits tunisiens.



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

Projections démographiques à propos de l'évolution de la structure par âge de la population tunisienne en%

| Groupe d'âge | Année | | | | | |
|--------------|-------|------|------|------|------|------|
| | 2014 | 2021 | 2026 | 2031 | 2036 | 2041 |
| 0-14 | 24,3 | 25,6 | 25,3 | 23,1 | 20,3 | 18,6 |
| 15-59 | 64,3 | 60,4 | 58,5 | 58,7 | 59,5 | 58,8 |
| 60 et plus | 11,4 | 14,1 | 16,2 | 18,2 | 20,2 | 22,6 |

Source : INS et UNFPA, les projections de la population 2014-2044





Plaidoyer pour l'industrialisation des produits de terroir en Tunisie

A lire de près certains communiqués publiés par certaines institutions étatiques dédiés à l'export, on se rend très vite compte que leurs responsables sont non seulement sous informés mais manquent, surtout, de conscience nationale.

Ce constat, nous avons eu l'occasion de le relever à travers, entre autres, un compte rendu d'un séminaire en ligne (webinaire) qui a groupé, il y a un mois, des responsables

du Centre de promotion des exportations (Cepex) et de la Fédération italienne de la cosmétique "Cosmetica Italia".

Au menu : faire connaître la qualité des ingrédients cultivés et transformés en Tunisie à destination de l'industrie de la cosmétique, en l'occurrence, les huiles essentielles et végétales et les eaux florales.

Entendre par là que ce séminaire s'est proposé d'examiner les moyens d'exporter, à partir de

la Tunisie, des éléments naturels qui entrent dans la composition d'une préparation ou d'un mélange produits par l'industrie cosmétique italienne.

Plus simplement encore, il s'agit d'exporter vers l'Italie, des semi produits, voire des produits non finis qui ont fait l'objet d'une première transformation en Tunisie.

Ce séminaire est organisé avec le concours du Projet d'Accès aux Marchés des Produits

Agroalimentaires et de Terroir tunisiens (PAMPAT). Ce projet, lancé depuis 2020 et financé par la Suisse à hauteur de 4,1 millions de francs suisses, se propose de promouvoir des produits typiquement tunisiens : figue de barbarie, dérivés de dattes, tomates séchées et grenades.

Le Pampat est frustrant

Ces filières offrent des perspectives prometteuses en termes de création de la valeur ajoutée, accès aux marchés internationaux et génération d'emplois dans des zones défavorisées. Au niveau institutionnel, le PAMPAT fournit de l'assistance pour l'amélioration du cadre juridique pour le développement des indications géographiques et contribuera au développement d'une stratégie nationale de promotion des produits du terroir.

A priori, on ne peut que saluer ce projet qui vient consacrer une ambition nationale. Celle-là même qui consiste à créer de la valeur à l'échelle nationale et à conférer à nos produits une valeur ajoutée à l'export, d'autant plus que ces produits sont en majorité biologiques, c'est-à-dire des produits naturels non traités chimiquement.

Néanmoins, ce projet est frustrant parce qu'il ne va pas jusqu'au bout. Il s'arrête à mi-chemin. Il ne

favorise pas l'industrialisation de ces produits et la production de produits finis.

Il porte le syndrome de l'industrie tunisienne depuis l'accès du pays à l'indépendance, celui d'une industrie de sous-traitance peu intégrée qui ne crée pas de la valeur, voire une industrie entretenue et protégée pour le compte de multinationales étrangères.

Le bradage de nos produits continue de plus belle

Malheureusement, le changement politique qu'a connu le pays, depuis le 14 janvier 2011, n'a pas aidé à inverser cette tendance et à réformer le modèle économique mis en place par l'effet de la loi 72 qui décourage la production nationale et encourage l'implantation de l'off-shore dans le pays.

Pis, les hauts cadres des structures d'appui à l'exportation, formatés à l'ancienne école continuent à brader nos produits à l'export et à encourager l'exportation de produits naturels, de semi-produits et d'ingrédients alors qu'on aurait pu les industrialiser dans le pays.

C'est ainsi quand les responsables tunisiens dont le PDG du CEPEX, Mourad Ben Hassine et le président de la Chambre des producteurs d'huiles essentielles

et eaux florales de Tunisie Chedly Belkhoja sont intervenus, lors du webinaire précité, pour faire état de leur disposition à fournir aux industriels italiens des ingrédients naturels purs, biologiques et compétitifs répondant à l'évolution rapide du marché de la cosmétique, nous pensons qu'ils servent plus les intérêts des industriels italiens que ceux de leur pays. Et pour cause.

La Tunisie est internationalement connue pour ses terres fertiles et son climat méditerranéen permettant de cultiver des ingrédients naturels de haute qualité, conformes aux normes internationales les plus exigeantes. Ces produits ont, par conséquent, toutes leurs chances de s'affirmer, haut et fort, dans la chaîne d'approvisionnement de n'importe quelle industrie cosmétique du monde. La qualité n'obéit pas à la géographie.

Cela pour dire que l'enjeu n'est pas là. L'enjeu est comment faire pour développer une industrie cosmétique et agroalimentaire tunisienne capable de produire des produits qui forcent le goût de tous les consommateurs du monde.

Un tel projet ne peut voir le jour qu'avec des cadres stratèges qui ont une conscience nationale.

A méditer

Abou SARRA



Tunisie

la qualité de l'enseignement universitaire en question

La commission de l'éducation, de la formation professionnelle, de la jeunesse et des sports à l'ARP a auditionné, hier mercredi le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique Moncef Boukthir sur la mission du ministère du projet de budget de l'état au titre de l'année 2024, en présence des cadres du ministère.

A cette occasion, le ministre a fait une présentation du budget proposé au ministère qui a connu une augmentation de 5,77% par rapport au budget de 2023 et sa répartition selon les quatre programmes du ministère de

l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, a indiqué un communiqué publié jeudi par le parlement.

Boukthir a souligné que les objectifs du programme de l'enseignement supérieur qui accaparent 67 pc du budget consistent en la promotion de la qualité de la formation, le renforcement de l'employabilité et l'adéquation entre la formation universitaire et les besoins du marché de l'emploi à travers un guide pratique des métiers et des compétence et l'instauration d'un système d'information relatif au guide tunisien des offres d'emploi. Il a indiqué que son département a entamé la préparation d'un projet de réforme de la loi portant sur

l'enseignement supérieur privé, outre l'instauration d'un système informatique de gestion des établissements privés de manière à renforcer la gouvernance dans ce secteur et de pallier les insuffisances.

Il a évoqué le programme de la recherche scientifique, dont le budget a connu une hausse de 15,95% par rapport à celui de 2023, et a atteint 21% de la totalité du budget proposé.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique a indiqué que son département s'emploie à développer le système de recherche et d'innovation qui répond aux exigences du



Exportations vers le Kenya

Le potentiel d'exportation inexploité vers le Kenya est estimé à 22 millions de dollars, a déclaré Sofien Dridi, chargé d'Affaires à l'ambassade de Tunisie à Nairobi.

La valeur des exportations tunisiennes vers ce pays ont atteint 40 millions de dinars à fin septembre 2023, a-t-il renseigné, lors d'un webinaire organisé, lundi, par le Centre de Promotion des Exportations (CEPEX), en prévision de la mission d'exploration prévue du 15 au 22 novembre courant au Kenya et en Tanzanie.

Pour ce qui est de la Tanzanie, Dridi a fait savoir que ce marché présente un potentiel commercial évalué à 1,8 million de dollars, ajoutant que les exportations tunisiennes vers ce pays de l'Afrique de l'est ont atteint 3,6 millions de dinars, à fin septembre 2023, contre 2,1 millions de dinars durant la même période de 2022.

Le responsable a déclaré que toutes les conditions logistiques sont aujourd'hui réunies afin de garantir la réussite de cette mission économique, durant laquelle, la délégation tunisienne prendra part à deux forums économiques à savoir le forum tuniso-kenyan et le forum tuniso-tanzanien.

développement durable et à l'économie du savoir par le biais de la réforme du cadre législatif et la consolidation de la gouvernance, outre le renforcement de l'adhésion des universités et des centres de recherches aux classements à l'échelle internationale.

S'agissant du programme des services universitaires, il a relevé l'importance accordée par le ministère aux étudiants chercheurs, en leur favorisant l'adhésion au système de qualité et de certification, le renforcement de l'infrastructure de recherche et le parachèvement du programme de numérisation des services universitaires.

Boukthira a annoncé l'augmentation du budget consacré aux bourses et crédits universitaires pour atteindre 223.287 MD au titre de l'année 2024.

Les interventions des députés ont été axées sur l'insuffisance du budget alloué à ce secteur et les besoins de la prochaine étape, qui nécessitent une nouvelle vision stratégique afin que le système de formation universitaire soit le catalyseur du développement et de l'économie du savoir.

Ils ont abordé plusieurs thèmes liés aux difficultés que connaît l'université tunisienne dont notamment l'absence des critères de la qualité dans la formation et

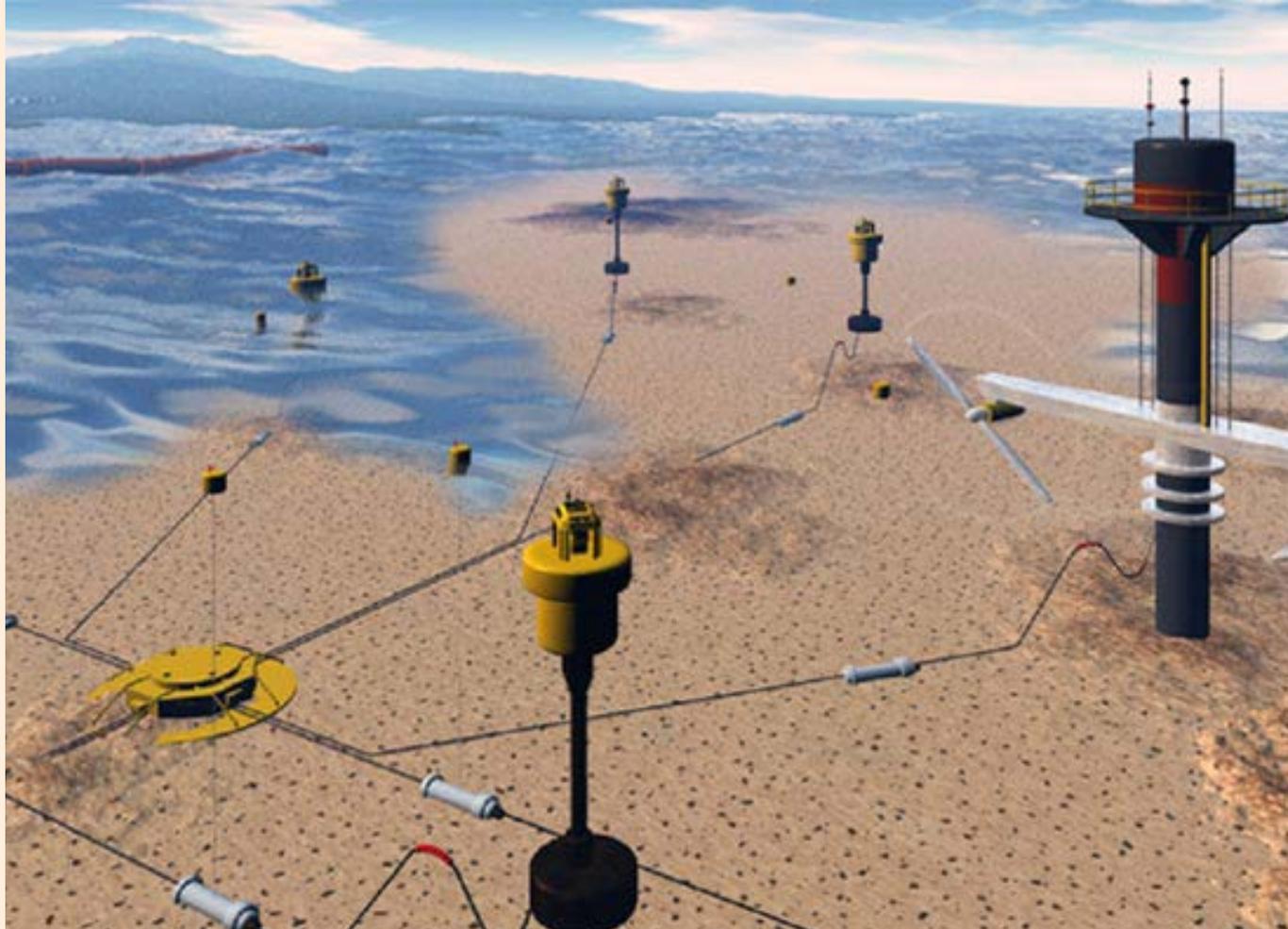
l'encadrement et la dégradation des conditions d'étude et de la vie universitaire en général.

Les députés ont appelé à la nécessité de réviser le système d'orientation universitaire et la modernisation des stages, outre la révision du système d'évaluation et des travaux pratiques afin qu'ils s'adaptent à la formation et au marché de l'emploi.

Un nombre de députés ont émis des propositions concernant le prolongement des horaires d'ouverture des bibliothèques dans les universités et la lutte contre le phénomène de la normalisation académique ainsi que le réseautage avec les ministères intervenants pour la mise en place d'une stratégie de réforme de l'éducation et de l'enseignement.

Plusieurs intervenants ont évoqué la question de l'enseignement supérieur privé, soulignant la nécessité de renforcer le contrôle, de réviser les cahiers de charges et d'obliger les universités privées à recruter un nombre minimum de doctorants.

S'agissant de la recherche scientifique, ils ont relevé l'inexistence d'une stratégie nationale et l'absence de coordination entre les ministères intervenants, outre l'insuffisance des équipements et des moyens de protection.



Le projet «Elmed»

un pont énergétique entre l'UE et le sud de la Méditerranée

Le projet «Elmed», une interconnexion énergétique entre l'Italie et la Tunisie, se positionne comme un jalon crucial pour le futur énergétique entre l'Union européenne (UE) et le sud de la méditerranée. Ce pont énergétique représenté par un câble sous-marin d'une capacité de 600 MW va mobiliser un investissement d'environ 840 millions d'euros financé par l'UE.

Concrètement, le projet «Elmed»

consiste en une série d'ouvrages nécessaires pour l'interconnexion : stations de conversion des courants alternatif et continu, câble sous-marin de 200 km, points d'atterrissage dans les deux pays, liaisons en câble souterrain, système de télécommunication, système de surveillance Hvdcc et système de détection de défauts.

En Tunisie, des ouvrages clés comprendront une ligne

électrique de 400 kV sur une longueur de 65 km, une autre ligne de 400 kV de 51 km, ainsi que le renforcement du réseau existant. L'ensemble du projet est estimé à environ 1,5 milliard d'euros, partagé entre l'Italie et la Tunisie.

La phase de mise en œuvre du projet devrait s'étendre jusqu'en juin 2028, date prévue pour sa mise en service.

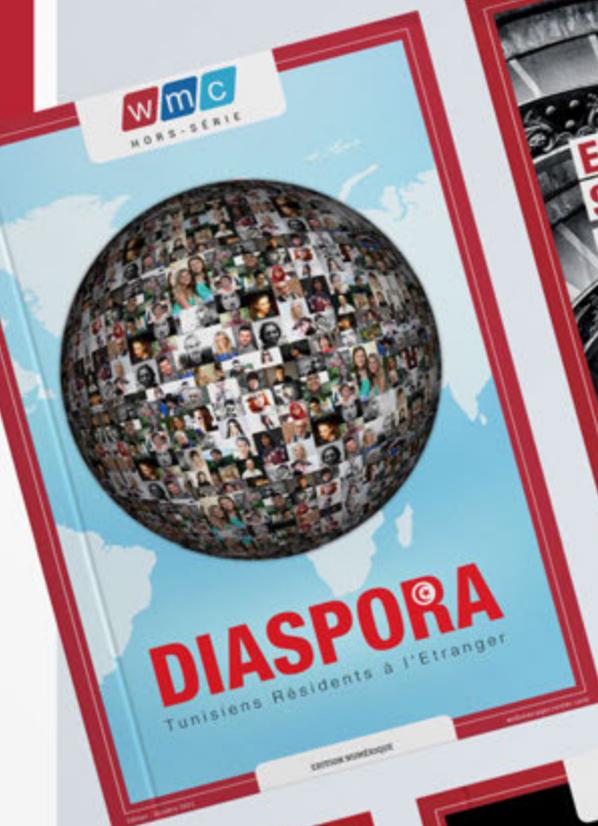
Abou SARRA



HORS-SÉRIE

DES ÉDITIONS EXCEPTIONNELLES

Des thématiques sectorielles



+ de 20.000
exemplaires
par édition



Wifak Bank inaugure sa 44ème agence à la Soukra

Dans le cadre de son engagement continu à élargir son réseau de succursales, la Banque WIFAK Bank a inauguré, lors d'une cérémonie officielle le mercredi 15 novembre 2023, une nouvelle succursale dans la région de la Soukra, située dans le gouvernorat d'Ariana, précisément en bordure de la route principale, une zone connue pour son activité commerciale dynamique.

Cette nouvelle succursale marque la 44e ouverture de

succursale pour la banque et s'inscrit dans la volonté constante de la Wifak Bank de continuer à étendre son réseau de succursales dans différentes régions du pays. L'objectif est de rapprocher davantage les clients et de leur offrir des services bancaires de qualité, en accord avec les principes de la finance islamique et répondant à leurs besoins.

L'inauguration a été présidée par le directeur général de la banque, M. Mohamed Mellousse, en

présence de cadres supérieurs et de membres du conseil d'administration de la banque.

Depuis sa création en 2017, Wifak Bank s'est engagée à développer ses activités année après année, que ce soit en renforçant son réseau de succursales ou en proposant une gamme variée de services aux clients individuels et aux entreprises, tout en respectant les principes de la finance islamique.



ARP

La commission d'organisation de l'administration a tenu une séance d'audition avec le PDG de Tunisie Télécom

La commission d'organisation de l'administration, du développement, de la numérisation, de la gouvernance et de la lutte contre la corruption a tenu une séance mardi après-midi, le 14 novembre 2023, dédiée à l'audition du PDG de Tunisie Télécom concernant les rapports de l'Autorité nationale des communications pour les années 2020 et 2021.

M. Lassâad Ben Dhiab, PDG de Tunisie Télécom, a indiqué que l'entreprise compte environ 6 millions d'abonnés avec une couverture réseau atteignant 99%, devenant ainsi le premier opérateur à expérimenter la technologie 5G sur le marché tunisien.

Il a ajouté que 90 % des stations de l'entreprise sont équipées de fibres optiques, ce qui lui confère

un avantage concurrentiel par rapport aux autres opérateurs. Il a également souligné que Tunisie Télécom a connu une avancée qualitative à tous les niveaux au cours des deux dernières années, avec des indicateurs positifs plaçant l'entreprise en tête au niveau national et au deuxième rang en Afrique pendant quatre années consécutives.

Il a déclaré que le projet de

couverture des zones blanches est exemplaire permettant de rapprocher les services des citoyens, soulignant l'engagement continu de l'entreprise à être à la pointe de la modernisation et du développement de ses services malgré les pressions financières. Il a également mentionné que l'entreprise a réussi à investir dans plusieurs pays africains.

Le PDG de Tunisie Télécom a soulevé plusieurs problèmes entravant le développement de l'entreprise, en tête desquels se trouve le cadre juridique entravant la flexibilité de gestion en accord avec les spécificités

du secteur. Il a également pointé du doigt la recrudescence des attaques contre les installations de l'entreprise, passant de 67 incidents de vol en 2018 à 712 en 2022, engendrant des pertes estimées à 2.235 mille dinars. Il a appelé à une révision des sanctions appliquées à ces attaques qui ne sont actuellement pas considérées comme des crimes graves.

Les députés ont également demandé des précisions sur la véracité des rumeurs de cession d'actions de Tunisie Télécom et sur les mesures de protection des données personnelles,

notamment avec la montée en flèche de la vente de cartes SIM dans les lieux publics. Ils ont également demandé un renforcement des services dans plusieurs régions intérieures pour accompagner le développement économique et social, à l'image de la région de Agareb dans le gouvernorat de Sfax.

Ils ont souligné la nécessité de continuer à mobiliser toutes les énergies possibles pour faire de la Tunisie un centre de communications rayonnant à l'échelle arabe, africaine et régionale.





Ooredoo et MG signent un partenariat stratégique pour améliorer le pouvoir d'achat des Tunisiens

Un rendez-vous très attendu par les Tunisiens : deux grandes marques leaders du marché, un retailer et un telco, mettent en place un partenariat autour d'un projet d'innovation en faveur du pouvoir d'achat du client !

Ooredoo leader des télécommunications en Tunisie et le groupe MG leader des supermarchés en Tunisie entreprennent ensemble un nouveau partenariat stratégique innovant, et ce sur plusieurs volets. Sur le volet Telecom,

Ooredoo est le fournisseur des solutions B2B pour le groupe MG en ce qui concerne la téléphonie, la connectivité ainsi que d'autres solutions spécifiques.

Sur un volet destiné aux clients communs des deux marques,

Ooredoo et MG travaillent sur des concepts qui visent à soutenir le niveau de vie des Tunisiens et tunisiennes dans leur quotidien et booster leur pouvoir d'achat.

En tant que partenaires stratégiques, Ooredoo et MG ont mis en place une importante feuille de route et des concepts marketing cobrandés afin d'atteindre ce but. Cette collaboration a déjà commencé en 2023 avec des avantages significatifs aux abonnés Ooredoo qui peuvent profiter d'une réduction de 5% à 15%" sur leurs prochains achats dans les magasins MG, offrant ainsi une valeur ajoutée pour leurs achats. Et le tout via un mécanisme 100 % digital garantissant une meilleure expérience client.

Ooredoo et MG ont souhaité récompenser la fidélité de leurs clients. En effet, sur le prochain achat chez MG et via un mécanisme sur My Ooredoo, les clients Ooredoo accumuleront désormais 10 fois plus de points MY MG, ce qui signifie plus d'avantages et de récompenses.

Pour célébrer le 140ème anniversaire de MG, les clients Ooredoo ont pu participer et tenter leur chance à la célèbre "Roue de la Fortune MG", et gagner des prix exclusifs en participant à la célébration de cette étape importante de la plus

ancienne enseigne de distribution tunisienne MG.

Ce partenariat stratégique démontre une fois de plus l'engagement fort d'Ooredoo & Mg à offrir des avantages exclusifs à ses clients et à renforcer les liens entre les deux marques.

Par ailleurs, ce partenariat qui se poursuivra en 2024, réserve encore de nombreuses surprises de taille tel que des mécanismes qui facilitent la recharge automatique dans le réseau MG, des concepts en liaison avec les programmes de fidélité des deux marques, des produits innovants en relation avec le pouvoir d'achat, etc. Cela garantira une connectivité ininterrompue pour les clients.

Les clients pourront accéder aussi à des offres spéciales, à des contenus exclusifs et à des informations sur les produits et les événements de MG. Cette feuille de route vise à créer un écosystème de partenariat dynamique qui profitera aux clients des deux marques, en offrant une gamme de services et d'opportunités de collaboration. Ooredoo & Mg sont impatientes de mettre en œuvre ces initiatives tout au long de l'année 2024 et de voir ce partenariat prospérer pour offrir des expériences enrichissantes à leurs clients.



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

**L'Offre de ciblage intégrée la
plus puissante du web tunisien**

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



36e du Marathon COMAR

Un nouveau circuit, et un nombre record de participants

La 36e édition du marathon COMAR de Tunis-Carthage aura lieu le 3 décembre prochain sur un nouveau circuit compte tenu du nombre record de participants attendus cette année, ont annoncé les organisateurs, vendredi, lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation de cet événement placé sous le signe "Courons pour une Tunisie verte".

Selon Lotfi Haj Kacem, Directeur

Général adjoint de la COMAR, les organisateurs s'attendent à pas moins de 7000 participants dont au moins 1300 étrangers, compte tenu du succès sportif et médiatique de la dernière édition qui a drainé 5000 participants de 30 nationalités parmi les athlètes et les amateurs de la course à pied.

Il a indiqué que la présente intervient dans des circonstances spéciales en raison de la situation

dans les territoires occupés qui nous ont obligé d'annuler les festivités d'habitude organisées en marge du marathon.

Evoquant l'histoire du marathon qui en est à sa 36e édition, Haj Kacem a rappelé les débuts remontant à 1986 d'une petite course réunissant quelques coureurs et amateurs pour devenir ensuite une manifestation à grande dimension notamment après avoir été labellisée par



la fédération internationale d'athlétisme (World Athletics) et inscrite au calendrier international des marathons.

Il a également mis en exergue le caractère multidimensionnel de cette manifestation, allant du sportif, au touristique, au culturel et à l'écologique, annonçant à ce propos que le marathon qui défend depuis quelques années la cause environnementale, tente de collecter des fonds pour la plantation de 54 417 arbres et contribuer au reboisement des forêts incendiées, avec le concours de l'association "Tounes Clean Up".

S'agissant du nouveau parcours du marathon, les organisateurs ont dévoilé un nouveau point de départ de la course de 42,195 km courses qui sera donné à l'Avenue Mohamed pour passer ensuite par le Lac 0, Lac 1, Lac 2, Carthage, La Goulette et l'arrivée à l'avenue Habib Bourguiba. Les autres courses (le semi-marathon 21,1 km, la course pour tous de le 5 km, outre le "Kids Marathon" partiront du même lieu et emprunteront le même parcours.

"On a voulu apporter des nouveautés à cette nouvelle édition pour devenir plus attractive et plus intéressante", a pour sa part souligné le président de la Fédération tunisienne d'athlétisme (FTA), Khaled

Amara qui a indiqué qu'il s'agit "du seul marathon officiel en Tunisie puisqu'il est inscrit dans le calendrier du championnat national d'athlétisme pour les 42,195 km et servira aux athlètes licenciés d'améliorer leurs classements. Il est mesuré par des experts agréés par la FTA et sécurisé par les agents du ministère de l'Intérieur".

Le président de la FTA a par ailleurs indiqué que plusieurs athlètes d'élite étrangers notamment des Kenyans qui ont dominé les précédentes éditions, figurent dans la liste des participants à la course de 42,195 km ajoutant qu'une conférence de presse est prévue le 2 décembre prochain pour la présentation des coureurs d'élite engagés.

De son côté, le représentant des ministères de la Jeunesse et des Sports, Mourad Mellouli, a affirmé le soutien de l'autorité de tutelle à ce genre de manifestation qui contribue, a-t-il, à la promotion du sport citoyen et encourage à la pratique du sport.

Pour sa part, le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Sofiène Zaag a affirmé que le ministère a validé ce nouveau circuit et va prendre toutes les dispositions nécessaires pour sécuriser le parcours et assurer la sûreté des participants malgré cette conjoncture délicate.

Tourisme

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Moez Belhassine a déploré, lundi, l'insuffisance du budget de son département qui a été fixé à 180 millions de dinars, dans le cadre du projet de budget de l'Etat au titre de 2024, selon un communiqué publié mardi, par l'ARP.

Lors d'une séance d'audition organisée par la commission parlementaire du tourisme et de la culture, le ministre a également regretté le manque de ressources humaines dans le secteur, qui présente des postes vacants au niveau de plusieurs spécialités.

Et d'ajouter que le ministère et le secteur du Tourisme font face actuellement à plusieurs défis dont la concurrence, l'insuffisance de liaisons aériennes, les problèmes liés à la propreté et à la protection de l'environnement outre l'endettement des structures hôtelières.



Huawei récompense les lauréats du concours « Seeds for the future » en Tunisie

Lundi 13 courants Huawei a honoré les lauréats du concours "Seeds for the future" qu'elle a initié depuis 2013 avec un groupe initial de 5 universités et qui atteint le chiffre de 33 en 2023, écoles d'ingénieurs et instituts technologiques, compris. Dans le même temps elle annonçait la mise en route imminente des services du Cloud en partenariat avec le Centre de Calcul Khawarizmi. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Moncef Boukthir, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ainsi

que son excellence Wan Li, ambassadeur de Chine et de nombreux cadres de Huawei avec à leur tête Terry He, directeur régional.

Huawei opère un transfert technologique structurant à la Tunisie

Le credo de Huawei est universel. Il se décline ainsi : "Inspiring global talent to shape the future" comprenez "Susciter des talents de par le monde afin de configurer le futur". Et l'enseigne de joindre l'acte à la parole en initiant de

par le monde des partenariats d'envergure touchant à l'univers IT. Et ce lundi Huawei célébrait la fin de 2 événements à savoir "Seeds for the future" pour étudiants et instructeurs, en partenariat avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Ainsi que ICT Academy.

La première porte sur un stage accéléré d'une semaine, conçu comme un "fast incubator". Il est destiné à aiguiser les compétences d'un groupe d'étudiants choisi parmi les



Investissement privé

Selon le document du budget économique, les choix sociaux de l'Etat pour l'année 2024 visent à assurer l'équité des chances et l'inclusion, et ce, à travers la promotion des programmes de développement humain, notamment le démarrage d'une réforme du système éducatif et l'appui à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle.

Il s'agit, également, de promouvoir les activités culturelles, de renforcer la sécurité sociale, d'améliorer les services sanitaires et de renforcer les programmes des politiques actives pour l'emploi et les mécanismes de l'autonomisation économique.

Dans ce contexte, le projet prévoit que le revenu disponible brut (RDB) des ménages par habitant devra atteindre 15026,7 dinars en 2024 contre 13695,4 dinars en 2023. Le projet du budget économique, œuvrera, en outre à réduire les disparités régionales, à soutenir les programmes de l'aménagement urbain et rural et à inciter à l'investissement privé.

lauréats des écoles d'ingénieurs tunisiennes du public et du privé. Quant à IT Academy, un programme de génie numérique axé sur le cloud, les réseaux ainsi que la sécurité.

Le programme est de nature stratégique car il s'agit d'un réel transfert de technologie. Pareilles cérémonies avaient lieu dans 2 autres pays de la région et c'est à Tunis que Terry He, a choisi de venir. Rappelons à cette occasion que Huawei a choisi d'implanter son centre régional de compétence.

Préfigurer le paysage digital futur

La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance euphorique et elle a commencé avec une note purement numérique. C'est RiRi une sympathique hôtesse d'intelligence artificielle qui a annoncé le programme de déroulement de l'événement. Quatre équipes totalisant 22 étudiants ont été récompensés dans les quatre disciplines de IT compétition, Network, Cloud et enfin de Computing. Il s'agit de "Meshway", "Hi-Five", "Next Gen" et "G-Enginno".

En note de divertissement, les effectifs des quatre groupes ont composé une chorale pour chanter "Sweet Sweet Love", un air populaire chinois sous la conduite de Claire, responsable

PR chez Huawei, convertie pour la circonstance en Cheffe d'orchestre.

Les trois piliers du succès

Terry He dans son speech insistait pour rappeler que la Tunisie possède, à des degrés divers d'accomplissement, les trois piliers de la réussite pour le basculement vers la digitalisation. Il s'agit de l'infrastructure, du cloud et d'un programme de politique dédiée à l'IT faisant allusion au "Start Up Act".

L'ambassadeur de Chine révélait que Huawei accompagnait avec succès les programmes chinois de coopération internationale, dans l'univers du digital. Le ministre de la Recherche rappelait avec satisfaction qu'un partenariat avancé entre son département et la coopération chinoise est en voie de démarrage.

Il porte sur deux volets à savoir un cloud sectoriel pour le département et un système d'information intégré. Le ministre et l'ambassadeur sont revenus sur l'étendue de la coopération entre la Tunisie et la Chine dans le domaine de l'éducation et de l'innovation faisant référence aux potentialités contenues dans le cadre du Forum Afrique Chine et celui sino-arabe.

Ali Abdessalem

APPEL À CANDIDATURES



DES STARTUPS EN HEALTHTECH

E-santé

Lancement d'un programme d'incubation baptisé « Bio & Tech »

L'Association "Jeunes Leaders" a annoncé, lundi, le lancement d'un programme d'incubation destiné aux jeunes entrepreneurs travaillant sur les technologies de santé, baptisé " Bio & Tech ". Il s'agit d'un programme proposant un cycle complet de formation, guidant les startups depuis la phase de conception jusqu'aux premiers tests sur le marché, indique l'Association.

Il s'inscrit dans le cadre du projet DEAL, intégré au programme Flywheel initié par Startup Tunisia

(Smart Capital), en partenariat avec la Banque mondiale, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et l'Agence Allemande de Coopération Internationale (GIZ).

Les participants bénéficieront, aussi, de séances de coaching individuelles et collectives avec des experts de divers domaines, ainsi que d'un accès exclusif à Healthcare Novation, une plateforme spécialisée pour les acteurs du secteur Healthtech.

Les quatre lauréats se verront attribuer des subventions de 5000 dinars chacun pour concrétiser leurs projets novateurs. Les entrepreneurs souhaitant participer à ce programme doivent remplir un formulaire en ligne avant le 5 décembre 2023. L'Association Jeunes Leaders qui met en œuvre le programme Bio & Tech est un organisme certifié SSO par Startup Tunisia, qui promeut l'entrepreneuriat novateur depuis 2017.

ILS ONT DIT...

“ Relance économique

Il est important de restaurer la confiance dans l'Etat, et la confiance dans l'économie nationale, tout en apportant un changement profond et radical dans l'administration tunisienne ", a-t-il noté, réitérant l'impératif de libérer l'initiative et l'investissement. Et d'ajouter que " la Tunisie peut réaliser des performances économiques, étant donné qu'elle dispose de grandes opportunités pour réussir sa relance économique



Marouane El Abassi
BCT

“ Nappe profonde

D'ici quelques années, a-t-elle relevé, les produits agricoles irrigués par des eaux puisées dans la nappe profonde non renouvelable seront interdits demain à l'exportation. Ils seront refoulés aux frontières sous prétexte que les produits agricoles exportés ne répondent pas aux critères de l'agriculture durable



Raoudha Gafrej
ingénieure, universitaire,
docteur en sciences de la terre

“ L'Europe

L'Europe a besoin, pour combler son manque de main d'œuvre de s'appuyer sur l'autre rive de la Méditerranée. Et même si elle n'y fait pas appel, il y aura toujours des émigrés qui finissent sur son sol même si le cadre juridique est compliqué, même si les politiques veulent qu'ils ne viennent pas, ils finissent par y être et par travailler parce que justement le besoin est là.



Nasser Kamel
Secrétaire général
de l'Union pour la Méditerranée

“ Gaza

Il a souligné que pour résoudre ce problème, il était essentiel d'admettre que personne n'a les mains propres et que tous sont complices dans une certaine mesure. Il a également mentionné que les actions du Hamas étaient considérées comme "horribles", mais en même temps, il a qualifié l'occupation et les souffrances endurées par les Palestiniens d' "insupportables



Barack Obama

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

21/11/2023

| MONNAIE | SIGLE | UNITÉ | VALEUR |
|-----------------|-------|-------|---------|
| DINAR ALGÉRIEN | DZD | 10 | 0,2317 |
| DOLLAR CANADIEN | CAD | 1 | 2,2635 |
| DOLLAR DES USA | USD | 1 | 3,1058 |
| LIVRE STERLING | GPB | 1 | 3,8901 |
| YEN JAPONAIS | JPY | 1000 | 21,0117 |
| DIRHAM MAROCAIN | MAD | 10 | 3,0703 |
| FRANC SUISSE | CHF | 10 | 35,1421 |
| EURO | EUR | 1 | 3,4005 |
| DINAR LIBYEN | LYD | 1 | 0,6434 |
| Yuan Chinois | CNY | 1 | 0,4348 |

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

| PERIODE | USD | EUR |
|---------|--------|--------|
| 3 MOIS | 3,1372 | 3,4372 |
| 6 MOIS | 3,1738 | 3,5032 |

Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)
2015 - 2022



7,99%
TMM
22/11/2023

8,00%
TID
22/11/2023

7,99%
TMM
Octobre 2023

7,00%
TRE
Octobre 2023

24,801
Milliard
Avoirs en devise
22/11/2023

111
Jours
d'importations
22/11/2023





Bourse de Tunis

le secteur automobile en hausse

Le marché Boursier a clôturé la séance vendredi, 17 novembre 2023, sur une note d'optimisme. L'indice de référence a affiché une reprise de 0,2% à 8491 points, dans un modeste volume de 2,1MD, selon l'analyse de l'intermédiaire en Bourse, " Tunisie Valeurs ".

Le titre ASSAD s'est placé au top line. L'action du producteur de batteries automobiles s'est envolée de 4,6% à 0,920D, dans un volume de 21 mille dinars.

Le titre Tawasol Group Holding a

affiché un beau parcours sur la séance. L'action du holding s'est appréciée de 3,2% à 0,640D, en générant un flux de 91 mille dinars. La valeur consolide, ainsi, ses gains annuels les portant à 6,7%.

Le titre STIP a subi la plus sévère correction sur la séance. Sans faire l'objet de transactions, l'action de l'unique producteur de pneus en Tunisie s'est effritée de 4,4% à 4,300D.

Également du côté des baisses, le titre OTH s'est légèrement déprécié (-1,4%), clôturant la

séance à 8,360D. L'action a brassé des échanges réduits de 8 mille dinars faisant savoir que la performance annuelle de la valeur se maintient, néanmoins, en territoire positif (un rendement de +21,1%).

SIAME a été la valeur la plus traitée sur la séance. L'action du spécialiste des appareillages électriques a alimenté le marché avec des capitaux de 420 mille dinars. Il est à noter que la valeur a terminé la séance sur une baisse de 0,8% à 3,670D.



Attijari Bank

Augmentation de capital réservée au personnel

Le Conseil d'administration d'Attijari Bank vient d'annoncer la convocation des actionnaires à une Assemblée Générale Extraordinaire le mardi 28 novembre 2023, à l'effet de délibérer sur la proposition d'une augmentation de capital réservée au personnel de la banque et de ses filiales, avec suppression du droit préférentiel de souscription.

Le montant de l'augmentation et le prix de souscription n'ont pas été précisés, ils devraient être décidés lors de la réunion de l'AGE.

A notre connaissance, il s'agit d'une première dans le secteur.

- Capital : 203.709.985 Dinars
- Nombre d'actions : 40.741.997

- Dividende Exercice 2022 : 4 DT/action

Structure du capital :

- ANDALU CARTHAGE HOLDING : 58,98%
- Groupe MZABI : 10,82%
- Groupe DRISS : 9,75%
- Autres actionnaires détenant moins que 5% : 20,45%



NEO BTE

L'AGENCE

VIRTUELLE

DE LA BTE



CREATED BY



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats

Tunindex

8 490,99

Var. Année **4,70 %**
17/11/2023

Tunindex 20

3 717,26

Var. Année **3,48 %**
17/11/2023

Volume semaine **16,084** Million DT

Capitalisation **23,43** Milliard DT

PER marché **9,1**
(Octobre)

INDICES SECTORIELS

| Code ICB | | INDICE | Var An |
|-------------|---|-----------------|---------------|
| 8000 | Sociétés Financières | 6 373,50 | 10,23% |
| 8300 | Banques | 5 938,70 | 9,78% |
| 8500 | Assurances | 13 718,14 | 2,97% |
| 8700 | Services Financiers | 8 945,89 | 30,12% |
| 5000 | Services aux Consommateurs | 2 900,92 | -1,99% |
| 5300 | Distribution | 4 570,38 | -1,99% |
| 3000 | Biens de Consommations | 6 774,03 | -9,12% |
| 3500 | Agro-Alimentaire et Boissons | 8 380,27 | -7,70% |
| 3700 | Produits Ménagers et de Soins Personnel | 2 120,22 | -13,21% |
| 2000 | Industries | 1 638,49 | 10,92% |
| 2300 | Batiment et Matériaux de Constructions | 728,88 | 2,58% |
| 1000 | Matériaux de Base | 3 790,60 | -4,97% |

+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

| | CLÔTURE | VAR. Hebdo |
|----------|---------|------------|
| ASSAD | 0,920 | 19,48% |
| UADH | 0,340 | 17,24% |
| UIB | 25,240 | 9,79% |
| ARTES | 6,700 | 9,66% |
| SERVICOM | 0,230 | 9,52% |

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

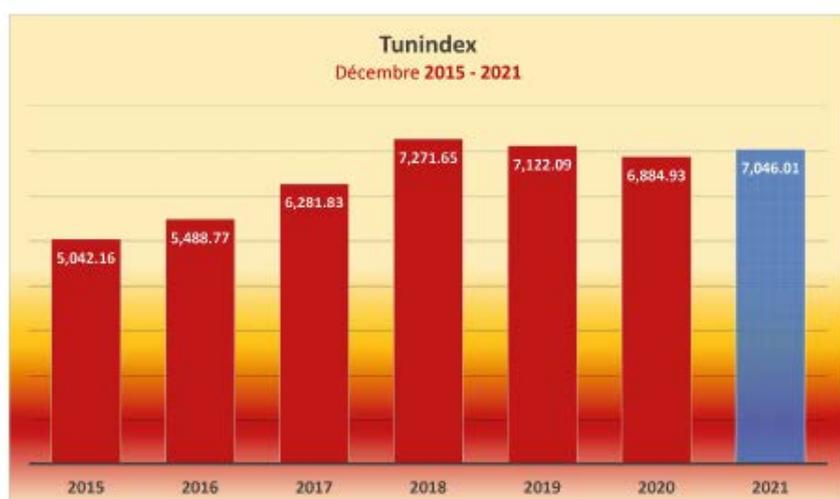
| | CLÔTURE | VAR. Hebdo |
|-------------|---------|------------|
| ELECTROSTAR | 0,210 | -16,00% |
| SIPHAT | 5,590 | -12,66% |
| SANIMED | 1,640 | -9,39% |
| BTE-ADP | 4,130 | -8,63% |
| OFFICEPLAST | 1,170 | -7,87% |

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

| | CLÔTURE | VAR. Hebdo |
|--------------------|---------|------------|
| CELLCOM | 1,420 | -58,24% |
| AETECH | 0,370 | -54,88% |
| EURO-CYCLES | 12,950 | -49,61% |
| CIMENTS DE BIZERTE | 0,890 | -49,14% |
| SMART Tunisie | 14,580 | -39,75% |

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

| | CLÔTURE | VAR. AN |
|----------------------|---------|---------|
| BH LEASING | 3,900 | 90,24% |
| ATELIER MEUBLES INT. | 4,050 | 44,64% |
| ADWYA | 5,590 | 36,01% |
| ARTES | 6,700 | 29,09% |
| AMEN BANK | 33,400 | 27,48% |



COTATIONS

| Titres | Nominal | Titres admis | Clôture | | 17/11/2023 | Variation Hebdo | Variation Année | Capitalisation (MDT) |
|-----------------------------------|---------|--------------|---------------|--------------------|---------------|-----------------|-----------------|----------------------|
| | | | Décembre 2022 | Semaine précédente | De la semaine | | | |
| SOCIETES FINANCIERES | | | | | | | | 12 579,895 |
| BANQUES | | | | | | | | 10 473,757 |
| Amen Bank | 5 | 26 481 000 | 26,200 | 34,000 | 33,400 | -1,76% | 27,48% | 884,465 |
| ATB | 1 | 100 000 000 | 2,890 | 3,000 | 2,860 | -4,67% | -1,04% | 286,000 |
| BH Bank | 5 | 47 600 000 | 13,560 | 10,900 | 11,500 | 5,50% | -15,19% | 547,400 |
| BIAT | 5 | 35 700 000 | 88,000 | 90,250 | 90,350 | 0,11% | 2,67% | 3 225,495 |
| BNA | 5 | 64 000 000 | 8,790 | 7,380 | 7,490 | 1,49% | -14,79% | 479,360 |
| Banque de Tunisie | 1 | 225 000 000 | 5,180 | 5,250 | 5,280 | 0,57% | 1,93% | 1 188,000 |
| BTE (ADP) | 20 | 1 000 000 | 6,350 | 4,520 | 4,130 | -8,63% | -34,96% | 4,130 |
| STB | 5 | 155 375 000 | 3,800 | 3,630 | 3,870 | 6,61% | 1,84% | 601,301 |
| Attijari Bank | 5 | 40 741 997 | 37,000 | 43,000 | 42,800 | -0,47% | 15,68% | 1 743,757 |
| UBCI | 5 | 20 001 529 | 22,000 | 20,910 | 21,850 | 4,50% | -0,68% | 437,033 |
| UIB | 5 | 32 560 000 | 24,000 | 22,990 | 25,240 | 9,79% | 5,17% | 821,814 |
| Wifack Bank | 5 | 30 000 000 | 7,400 | 8,470 | 8,500 | 0,35% | 14,86% | 255,000 |
| ASSURANCES | | | | | | | | 1 286,131 |
| ASTREE | 5 | 6 000 000 | 52,000 | 46,500 | 46,500 | 0,00% | -10,58% | 279,000 |
| BH Assurances | 5 | 2 660 000 | 50,000 | 48,750 | 48,750 | 0,00% | -2,50% | 129,675 |
| STAR | 10 | 2 307 693 | 154,000 | 160,000 | 160,000 | 0,00% | 3,90% | 369,231 |
| Tunis RE | 5 | 20 000 000 | 6,990 | 6,000 | 6,500 | 8,33% | -7,01% | 130,000 |
| Assur. MAGHREBIA | 10 | 4 500 000 | 56,000 | 56,000 | 56,050 | 0,09% | 0,09% | 252,225 |
| MAGHREBIA Vie | 1 | 20 000 000 | 6,200 | 6,300 | 6,300 | 0,00% | 1,61% | 126,000 |
| LEASING | | | | | | | | 528,787 |
| ATL | 1 | 32 500 000 | 3,000 | 3,700 | 3,700 | 0,00% | 23,33% | 120,250 |
| BH Leasing | 5 | 7 000 000 | 2,050 | 3,580 | 3,900 | 8,94% | 90,24% | 27,300 |
| Best Lease | 1 | 30 000 000 | 2,380 | 2,100 | 2,100 | 0,00% | -11,76% | 63,000 |
| CIL | 5 | 5 000 000 | 19,500 | 19,600 | 18,720 | -4,49% | -4,00% | 93,600 |
| Hannibal Lease | 5 | 11 000 000 | 4,400 | 5,200 | 5,200 | 0,00% | 18,18% | 57,200 |
| Attijari Leasing | 10 | 2 750 000 | 13,700 | 16,200 | 16,390 | 1,17% | 19,64% | 45,073 |
| Tunisie Leasing Fact | 5 | 10 800 000 | 9,050 | 11,760 | 11,330 | -3,66% | 25,19% | 122,364 |
| SOCIETES D'INVESTISSEMENTS | | | | | | | | 291,221 |
| PL. TSIE Sicaf | 10 | 1 000 000 | 42,110 | 47,000 | 47,000 | 0,00% | 11,61% | 47,000 |
| SPDIT Sicaf | 1 | 28 000 000 | 7,610 | 8,500 | 8,500 | 0,00% | 11,70% | 238,000 |
| Tuninvest Sicar | 1 | 966 000 | 8,430 | 6,210 | 6,440 | 3,70% | -23,61% | 6,221 |
| INDUSTRIES | | | | | | | | 8 777,452 |
| HOLDING | | | | | | | | 1 697,321 |
| OneTech Holding | 1 | 53 600 000 | 7,050 | 8,510 | 8,360 | -1,76% | 18,58% | 448,096 |
| Poulina GH | 1 | 180 003 600 | 8,780 | 6,880 | 6,940 | 0,87% | -20,96% | 1 249,225 |
| AGRO-ALIMENTAIRE | | | | | | | | 3 755,921 |
| CEREALIS | 1 | 4 888 889 | 13,300 | 13,300 | 13,300 | 0,00% | 0,00% | 65,022 |
| Delice Holding | 10 | 54 907 262 | 12,880 | 11,450 | 11,870 | 3,67% | -7,84% | 651,749 |
| LAND'OR | 1 | 11 226 376 | 6,160 | 6,000 | 6,380 | 6,33% | 3,57% | 71,624 |
| SFBT | 1 | 247 500 000 | 13,490 | 12,050 | 11,990 | -0,50% | -11,12% | 2 967,525 |
| SOPAT | 1 | 37 861 250 | 1,440 | | | | | 0,000 |
| PHARMACEUTIQUE | | | | | | | | 243,342 |
| ADWYA | 1 | | | | | | | 0,000 |
| SIPHAT | 5 | 1 800 000 | 4,110 | 6,400 | 5,590 | -12,66% | 36,01% | 10,062 |
| UNIMED | 1 | 32 000 000 | 7,120 | 7,700 | 7,290 | -5,32% | 2,39% | 233,280 |
| COMPOSANTS AUTOMOBILE | | | | | | | | 41,816 |
| ASSAD | 1 | 12 000 000 | 1,090 | 0,770 | 0,920 | 19,48% | -15,60% | 11,040 |
| GIF-FILTER | 1 | 10 536 994 | 0,400 | 0,330 | 0,340 | 3,03% | -15,00% | 3,583 |
| STEQ | 5 | 1 400 000 | 6,500 | 6,500 | 6,500 | 0,00% | 0,00% | 9,100 |
| STIP | 3 | 4 207 824 | 4,000 | 4,360 | 4,300 | -1,38% | 7,50% | 18,094 |

source: bVMT

données fournis à titre indicatif

COTATIONS

| Titres | Nominal | Titres admis | Clôture | | | Variation Hebdo | Variation Année | Capitalisation (MDT) |
|---|---------|--------------|---------------|--------------------|-----------------------------|-----------------|-----------------|----------------------|
| | | | Décembre 2022 | Semaine précédente | 17/11/2023 De la semaine | | | |
| CIMENTIER | | | | | | | | 753,942 |
| Carthage Cement | 1 | 343 624 940 | 1,900 | 2,030 | 2,080 | 2,46% | 9,47% | 714,740 |
| Ciments de Bizerte | 1 | 44 047 290 | 1,750 | 0,840 | 0,890 | 5,95% | -49,14% | 39,202 |
| CHIMIE | | | | | | | | 340,033 |
| Air Liquide | 25 | 1 637 504 | 88,000 | 83,490 | 83,490 | 0,00% | -5,13% | 136,715 |
| ALKIMIA | 10 | 1 947 253 | 35,530 | 30,000 | 30,000 | 0,00% | -15,56% | 58,418 |
| ICF | 10 | 2 100 000 | 90,050 | 70,000 | 69,000 | -1,43% | -23,38% | 144,900 |
| INDUSTRIES DIVERSES | | | | | | | | 1 801,688 |
| AMS | 5 | 6 577 192 | 0,880 | 0,850 | 0,850 | 0,00% | -3,41% | 5,591 |
| Euro-Cycle | 1 | 8 910 000 | 25,700 | 12,620 | 12,950 | 2,61% | -49,61% | 115,385 |
| MPBS | 2 | 10 334 430 | 4,750 | 4,660 | 4,800 | 3,00% | 1,05% | 49,605 |
| New Body Line | 1 | 4 250 400 | 4,980 | 5,020 | 5,050 | 0,60% | 1,41% | 21,465 |
| Office PLAST | 1 | 11 440 931 | 1,530 | 1,270 | 1,170 | -7,87% | -23,53% | 13,386 |
| SAH Lilas | 1 | 65 345 762 | 9,100 | 8,300 | 8,150 | -1,81% | -10,44% | 532,568 |
| Atelier Meubles Int | 1 | 5 561 635 | 2,800 | 4,160 | 4,050 | -2,64% | 44,64% | 22,525 |
| SIAME | 1 | 15 444 000 | 3,830 | 3,720 | 3,670 | -1,34% | -4,18% | 56,679 |
| SANIMED | 1,109 | 12 400 000 | 1,710 | 1,810 | 1,640 | -9,39% | -4,09% | 20,336 |
| SOMOCER | 1 | 40 656 000 | 0,850 | 0,690 | 0,690 | 0,00% | -18,82% | 28,053 |
| SOTEMAIL | 1 | 34 513 514 | 3,400 | 3,170 | 3,050 | -3,79% | -10,29% | 105,266 |
| SOTUVER | 1 | 33 215 325 | 8,700 | 11,400 | 11,360 | -0,35% | 30,57% | 377,326 |
| SOTIPAPIER | 1,09 | 27 941 666 | 6,680 | 5,290 | 5,240 | -0,95% | -21,56% | 146,414 |
| SOTRAPIL | 5 | 4 138 200 | 12,410 | 14,500 | 14,400 | -0,69% | 16,04% | 59,590 |
| TPR | 1 | 50 000 000 | 4,160 | 4,900 | 4,950 | 1,02% | 18,99% | 247,500 |
| IMMOBILIER | | | | | | | | 71,844 |
| SIMPAR | 5 | 1 100 000 | 35,000 | 34,500 | 34,500 | 0,00% | -1,43% | 37,950 |
| SITS | 1 | 15 600 000 | 1,860 | 1,740 | 1,700 | -2,30% | -8,60% | 26,520 |
| ESSOUKNA | 1 | 5 050 500 | 2,000 | 1,450 | 1,460 | 0,69% | -27,00% | 7,374 |
| TECHNOLOGIE | | | | | | | | 71,545 |
| AETECH | 1 | 2 223 334 | 0,820 | 0,370 | 0,370 | 0,00% | -54,88% | 0,823 |
| TELNET Holding | 1 | 12 130 800 | 7,680 | 5,920 | 5,830 | -1,52% | -24,09% | 70,723 |
| SERVICES | | | | | | | | 1 378,607 |
| DISTRIBUTION AUTOMOBILE | | | | | | | | 861,139 |
| ARTES | 1 | 38 250 000 | 5,190 | 6,110 | 6,700 | 9,66% | 29,09% | 256,275 |
| CITY CARS | 1 | 18 000 000 | 10,700 | 12,430 | 12,350 | -0,64% | 15,42% | 222,300 |
| ENNAKL Automobile | 1 | 30 000 000 | 12,540 | 11,000 | 11,000 | 0,00% | -12,28% | 330,000 |
| UADH | 1 | 36 953 847 | 0,390 | 0,290 | 0,340 | 17,24% | -12,82% | 12,564 |
| STA | 1 | 2 000 000 | 24,670 | 20,500 | 20,000 | -2,44% | -18,93% | 40,000 |
| AUTRES SERVICES | | | | | | | | 154,940 |
| CELLCOM | 1 | 4 461 532 | 3,400 | 1,500 | 1,420 | -5,33% | -58,24% | 6,335 |
| ELECTROSTAR | 2 | 10 287 556 | 0,290 | 0,250 | 0,210 | -16,00% | -27,59% | 2,160 |
| MIP | 1 | 4 398 937 | 0,120 | 0,150 | 0,150 | 0,00% | 25,00% | 0,660 |
| TUNISAIR | 1 | 106 199 280 | 0,480 | 0,380 | 0,380 | 0,00% | -20,83% | 40,356 |
| SMART Tunisie | 5 | 7 231 031 | 24,200 | 14,200 | 14,580 | 2,68% | -39,75% | 105,428 |
| TELECOMMUNICATIONS | | | | | | | | 88,868 |
| SERVICOM | 1 | 11 874 000 | 0,210 | 0,210 | 0,230 | 9,52% | 9,52% | 2,731 |
| SOTETEL | 5 | 4 636 800 | 2,940 | 3,690 | 3,670 | -0,54% | 24,83% | 17,017 |
| Tawasol GH | 1 | 108 000 000 | 0,600 | 0,610 | 0,640 | 4,92% | 6,67% | 69,120 |
| DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION | | | | | | | | 273,659 |
| Sotumag | 1 | 13 200 000 | 5,120 | 4,870 | 4,810 | -1,23% | -6,05% | 63,492 |
| Magasin General | 1 | 11 481 250 | 10,960 | 9,140 | 9,000 | -1,53% | -17,88% | 103,331 |
| Monoprix | 2 | 19 969 372 | 6,100 | 5,140 | 5,350 | 4,09% | -12,30% | 106,836 |
| <i>(Données fournis à titre indicatif)</i> source: BVMT | | | | | | | | 22 735,954 |

WMC Le mag



L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Magazine numérique
hebdomadaire
(tous les jeudis)

optimisé pour une lecture sur
smartphone, tablette et desktop

Diffusion exclusive sur les kiosques numériques
TTPresse (+ de 20.000 abonnés)
+ PressReader.com + ePresse.fr



Maroc

une nouvelle amnistie de change pour les avoirs détenus à l'étranger

Le projet de loi de finances 2024 prévoit une opération de régularisation spontanée des avoirs et liquidités détenus à l'étranger par les personnes physiques et morales ayant une résidence, un siège social ou un domicile fiscal au Maroc.

Cette opération est ouverte aux personnes qui ont commis des infractions en matière de réglementation des changes, telles que la détention d'avoirs à l'étranger sans autorisation, ou qui n'ont pas déclaré leurs revenus ou leurs produits

provenant d'avoirs détenus à l'étranger.

Pour bénéficier de cette opération, les personnes concernées doivent remplir les conditions suivantes :

- Déposer une déclaration auprès d'un établissement de crédit agréé en tant que banque, dans laquelle elles indiquent la nature et la valeur de leurs avoirs.
- Rapatrier les liquidités en devises ainsi que les revenus et produits générés par ces liquidités.
- Céder au moins 25 % des liquidités en devises sur le marché des changes au Maroc contre des dirhams.
- Payer une contribution libératoire, dont le taux est fixé à 10 % pour les biens immeubles, 5 % pour les avoirs liquides déposés dans des comptes en devises ou en dirhams convertibles, et

2 % pour les liquidités en devises cédées sur le marché des changes.

Le paiement de la contribution libératoire libère les personnes concernées des sanctions prévues par la réglementation des changes et par la législation fiscale.

L'opération est ouverte du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Les principales implications de cette opération sont les suivantes :

- Elle offre aux personnes concernées une opportunité de régulariser leur situation vis-à-vis de l'administration fiscale et des changes, sans avoir à subir les sanctions

prévues par la loi.

- Elle permet à l'État de récupérer des recettes fiscales et de devises.
- Elle contribue à la transparence des flux financiers et à la lutte contre l'évasion fiscale.

Le Maroc a organisé trois amnisties fiscales en matière de change, en 2014, 2020 et 2024 (une fois adoptée par le parlement marocain).

La Tunisie, quant à elle, n'a pas encore franchi le pas, malgré les avantages économiques que cette mesure pourrait lui apporter.





Jeunes entrepreneurs algériens

Des témoignages inspirants

Les Journées de l'entrepreneuriat, organisées par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), ont permis de discuter des conditions cruciales pour la réussite des jeunes entrepreneurs en Algérie. Les intervenants ont souligné la nécessité pour les jeunes porteurs de projets d'être résilients, tout en soulignant le potentiel du marché algérien pour l'innovation et la création de richesses.

Lors d'un panel sur "Les piliers de l'entrepreneuriat", des jeunes ayant réussi à créer des start-ups ont partagé leur expérience,

insistant sur la nécessité d'être motivés, de croire en ses capacités et de saisir les opportunités pour devenir des entrepreneurs prospères.

Réda Benyamina, directeur général de Digiwaves, a souligné l'importance d'avoir une vision claire, une stratégie définie et un plan d'action pour atteindre ses objectifs. Il a partagé son expérience, ayant fondé une start-up en 2016 ayant développé une plateforme digitale pour le secteur des hydrocarbures, remplaçant un fournisseur étranger pour un marché de 65 millions de dollars.

Le président de la commission Compétences-université-formation du CREA, Rostom Bouaroua, a mis en avant l'importance de la confiance en soi, de la résilience et du soutien social pour réussir dans le monde entrepreneurial.

Les Journées ont également permis à des jeunes femmes, comme Marwa Benkhaled et Mira Bouacha, de partager leurs réussites entrepreneuriales, démontrant qu'avec de l'innovation et de la détermination, même sans ressources financières importantes au départ, il est possible de créer des entreprises prospères en Algérie.



La transformation économique en Tunisie reste élevée en Afrique

La Tunisie est l'un des pays africains où la transformation économique reste élevée avec un score global de 69,5/100, soit plus que le double de la moyenne globale de la région (30,3), c'est ce qui ressort du baromètre " African Transformation Index " publié en octobre dernier par le Centre Africain pour la

Transformation économique (ACET).

Selon cet index qui mesure les impacts de la transformation économique dans trente pays africains, la Tunisie a surpassé la moyenne africaine dans tous les domaines évalués dans cette étude.

Ces domaines concernent la diversification des produits, la compétitivité des exportations, l'accroissement de la productivité, l'usage des technologies ...

En termes de diversification des produits, l'ACET révèle que la Tunisie possède l'économie la plus diversifiée d'Afrique, avec un score de diversification constant



depuis 2000.

Avec un score de 76/100, l'économie tunisienne dispose d'un important secteur des services, qui a connu une croissance proportionnelle au cours de la dernière décennie.

D'après l'étude, la part du secteur manufacturier dans la valeur ajoutée totale a progressivement diminué, mais elle reste l'une des plus élevées d'Afrique, avec 15,5%.

En outre, la part des produits manufacturés et des services dans les exportations totales a régulièrement augmenté, passant de 84,2% en 2000 à 94,1 % en 2020. La Tunisie reste le premier pays africain exportateur de biens industriels vers l'UE et a progressé dans la diversification de son panier d'exportations, estime l'ACET.

La Tunisie, deuxième économie la plus compétitive en Afrique

En ce qui concerne la compétitivité des exportations, le centre africain indique que la Tunisie est la deuxième économie la plus compétitive dans ce domaine, avec un score de 70,6, derrière le royaume d'Eswatini (Etat d'Afrique australe, l'Eswatini forme une enclave dans le territoire de l'Afrique du Sud). C'est l'un des seuls pays africains

à avoir constamment dépassé la moyenne mondiale, souligne la même source.

Et d'ajouter que les secteurs publics publics et privés en Tunisie, ont collaboré efficacement pour promouvoir la compétitivité à l'exportation par le biais de partenariats commerciaux et d'investissement, en attirant les investissements directs étrangers et en s'intégrant dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.

S'agissant de l'accroissement de la productivité, le score de la Tunisie qui est de 50,2/100 reste "élevé" par rapport à la plupart des pays africains mais "faible" comparativement aux autres critères évoqués.

Entre 2000 et 2020, les secteurs des services et de l'agriculture ont connu les augmentations de productivité les plus régulières, tandis que la productivité de l'industrie manufacturière a enregistré une baisse.

Selon le centre, l'inégalité croissante des revenus a freiné les progrès jusqu'à présent, "le pays n'a pas non plus réussi à relever les défis majeurs que sont le taux élevé de chômage chez les jeunes et les disparités économiques entre les zones urbaines et rurales".

Ports maritimes

L'étude stratégique du plan directeur des ports maritimes de commerce tunisiens à l'horizon 2040 a été lancée, mardi, par le PDG de l'Office de la Marine Marchande Et Des Ports (OMMP), Foued Othmen.

Cette étude, qui s'étale sur 15 mois, vise à mettre en place un programme stratégique pour développer l'infrastructure de base et renforcer l'efficacité logistique de tous les ports maritimes commerciaux, indique un communiqué publié, mardi, par l'OMMP.

Il s'agit des ports de Bizerte, de la Goulette, de Rades, de Sousse, de Sfax, de Skhira, de Gabès et de Zarzis, et ce, dans le cadre de la stratégie du transport et de logistique à l'horizon 2040 et en vue d'élaborer une stratégie nationale globale.

Toujours selon la même source, l'étude va permettre, également, de consolider les potentialités et les capacités des ports maritimes de commerce tunisiens afin de répondre aux besoins d'exportation et d'importation du pays et de s'adapter aux progrès technologiques des différents types de transport maritime et aux mécanismes de chargement et de déchargement.

w m c
HORS-SÉRIE

iPad Pro

SPECIAL
ASSURANCES
LE GUIDE DU MARCHÉ DES ASSURANCES
EN TUNISIE



Assurances
Voyages
Cyber sécurité

Pratiquiers
Bénévoles
Habitation

Vie
Santé
Habitation

Auto

EDITION NUMÉRIQUE - MAI 2021

www.wmctunisie.com

Obésité

Des chiffres alarmants



Plus de 150 éminents spécialistes en chirurgie Bariatrique de Tunisie, d'Algérie, de Libye, de France, de Grande Bretagne, de Roumanie, du Sénégal et du Mali participent à ce congrès dans le but d'échanger les expériences autour de plusieurs thèmes dont notamment, les innovations en chirurgie de l'obésité et les différentes techniques employées ainsi que la prise en charge des complications pouvant apparaître post chirurgie et les moyens de les prévenir, a indiqué le président de l'association Dr Mourad Adela.

psychologues et de cardiologues, ajoutant que le thème de l'obésité et des maladies Bariatriques revêt une grande importance en Tunisie et dans le monde et représente 82% des dépenses de la santé dans le monde.

Adela a souligné que les chiffres sont alarmants en Tunisie puisqu'un quart des habitants âgés de plus de 15 ans souffrent d'obésité et de maladies liées à l'obésité et pourrait atteindre 45% d'ici 2035 en cas d'absence de stratégies appropriées, relevant l'importance de sensibiliser les citoyens aux dangers des

maladies de l'obésité dans les écoles, la famille et la société.

Selon les intervenants, la Tunisie a connu une avancée dans le domaine de la chirurgie métabolique soulignant que ce congrès constitue une opportunité pour renforcer la coopération entre les professionnels et fournir une matière scientifique de qualité.

Ils ont convenu à l'unanimité que ce genre de chirurgie est coûteuse dans tous les pays, notant l'absence de couverture sociale et de prise en charge des opérations par les caisses sociales, qui selon eux, explique le manque de motivation des patients.

Les participants ont recommandé la prise en charge par les caisses sociales des malades souhaitant se faire opérer surtout que leur nombre ne dépasse pas les 1%.

A noter que les expériences des pays participant à ce congrès seront exposées présentées, dont notamment la Libye, l'Algérie et le Sénégal.

Anciens quartiers

des projets de réhabilitation pour sauver le patrimoine tunisien



et de bâtiments, dotés d'une architecture unique, remontant à des époques très lointaines, y compris la période coloniale.

Toutefois, ces bâtiments vétustes, à forte valeur historique et culturelle, ont perdu leur attraction, et sont menacés même d'effondrement, à cause de manque d'entretien.

🔴🔴 **"Ce programme vise à intervenir dans ces zones à forte valeur architecturale dans le but de les réhabiliter" - Ines Zebiba, présidente du programme PRCA**

A l'ancienne ville de Tunis, certains bâtiments se sont transformés en ruines, voire en décharges, accueillant toutes sortes de déchets, dégageant des odeurs désagréables.

Afin de sauver ce patrimoine foncier et le réintégrer dans le cycle économique et touristique, le ministère de l'Équipement et

En se promenant dans les ruelles de plusieurs villes tunisiennes, notamment au sein de la capitale, quiconque remarquera, sûrement, un bon nombre de vieux quartiers



de l'habitat a lancé le Programme de Régénération des Centres Anciens (PRCA), lequel s'attèle à protéger une partie de la " mémoire " architecturale de la Tunisie."

Ce programme qui s'étale sur une période de 36 mois, vise à intervenir dans ces zones à forte valeur architecturale dans le but de les réhabiliter, à même de les réintégrer, ultérieurement, économiquement et socialement, et ce, dans le cadre d'une stratégie globale et intégrée ", a indiqué la présidente du programme PRCA (relevant du ministère de l'Équipement), Ines Zebiba, dans une déclaration à l'Agence TAP.

"Des conventions ont été signées avec 10 communes, portant sur le financement et la mise en œuvre des opérations de réhabilitation" - Ines Zebiba

Et d'ajouter que des conventions ont été signées avec 10 communes, le 12 juillet 2022, à savoir Sousse, Nefta, Kairouan, Nabeul, Monastir, Radès, Médenine, Kélibia, Ras El Jebel et Aousja, portant sur le financement et la mise en œuvre des opérations de réhabilitation.

D'après la même source, ce programme aurait des répercussions positives, non seulement sur l'environnement urbain en termes d'amélioration

des infrastructures et d'entretien des bâtiments anciens, mais, également, sur la qualité de vie des habitants, d'autant plus que ces interventions permettront d'offrir un cadre propice pour le lancement de nouvelles activités économiques et sociales, à même d'impulser le développement dans ces quartiers.

Par ailleurs, la responsable a

“Une enveloppe de l'ordre de 50 millions de dinars a été mobilisée pour financer l'ensemble des interventions” - Ines Zebiba

fait savoir qu'une enveloppe de l'ordre de 50 millions de dinars (MD) a été mobilisée pour financer l'ensemble des interventions dans le cadre du programme PRCA, lesquelles se rapportent, notamment, à l'amélioration des infrastructures urbaines (assainissement, routes, éclairage public...), à la réhabilitation des espaces publics, en coordination avec les communes, à la valorisation du patrimoine culturel à travers la rénovation et la réhabilitation des bâtiments historiques, et à la promotion des activités économiques, commerciales et artisanales, outre la mise en place des circuits touristiques et la rénovation d'un nombre de logements.

Sécheresse

Les quantités de pluies enregistrées sur tout le territoire tunisien au cours de la période allant du 1er septembre au 15 novembre 2023 n'ont pas atteint 1,5 mm. Ces quantités sont de loin inférieures à la moyenne de la période et le déficit pluviométrique a dépassé 94% dans la plupart des régions, indique la revue de l'ONAGRI " ONAGRI Vigilance/ Novembre 2023 " publiée samedi.

Les quantités les plus importantes ont été enregistrées dans la région du nord-est (7,2 mm) et du nord-ouest (5,4 mm).

Les apports globaux aux barrages sur la même période ont atteint 20,7 millions de m³, soit une chute importante par rapport à la moyenne de la période (241,5 millions de m³) et aux apports enregistrés du 1er septembre au 15 novembre 2022 (51,4 millions de m³). Ces apports se répartissent à raison de 87,9% dans le nord, 9,9% dans le centre et 2,3% dans le Cap Bon.

Les réserves globales dans les barrages s'établissent ainsi à 520,3 millions de m³ au 15 novembre 2023, contre 676,5 millions de m³ au même jour de 2022. Ces réserves sont en baisse de 30,4% par rapport à la moyenne au même jour des trois dernières années qui s'élève à 747,6 millions de m³.



Netflix coproduira un film sur Hannibal avec Denzel Washington dans le rôle principal

Un projet de film américain sur le célèbre général carthaginois "Hannibal" sera coproduit et distribué par la plateforme de streaming Netflix.

Une nouvelle lecture du parcours de "Hannibal", peu abordé dans le cinéma, sera proposée dans ce film réalisé par Antoine Fuqua d'après un scénario de John Logan. L'acteur Denzel Washington (68 ans), lauréat de deux Oscars, interprétera le rôle

principal.

" Denzel Washington a joué le rôle de flics corrompus, d'anciens joueurs de balle, de pilotes ivres et de Thane de Cawdor ; maintenant, il affronte l'un des plus grands chefs militaires de l'histoire ", lit-on dans un communiqué publié ce lundi 13 novembre, sur le site de Netflix.

Ce film jettera la lumière sur le parcours singulier du leader carthaginois Hannibal qui a

dirigé une armée de guerriers et d'éléphants à travers les Alpes pour combattre l'empire romain pendant la deuxième guerre punique.

Selon les estimations des historiens Hannibal Barca est né à Carthage en l'an 247 av.jc. Ce chef militaire, considéré comme l'un des plus grands tacticiens militaires de l'histoire, serait mort entre l'an 183 et 181 en Turquie, dans l'actuelle ville de Bursa.

Tunisiens

Résidents à l'Étranger







L'Entreprise Digitale

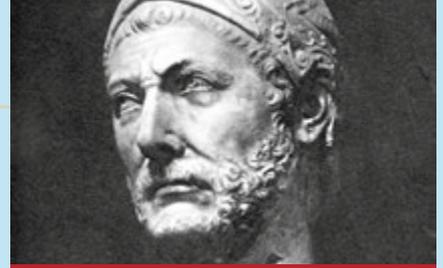


Syndrome Pepper !

Un observateur averti constate que nos amis au pouvoir ont bien potassé leurs livres d'histoire durant les années d'isolement ou d'éloignement et opèrent sûrement et lentement par

étapes avec l'objectif final qu'ils espèrent, et ruminent depuis de longues années du fond de leurs cellules: "tout détruire et ensuite disparaître vers d'autres cieux plus cléments...".

Mais ce qui est le plus désolant, c'est que la rue et la société civile semblent nettement plus conscientes de cet état de fait que cette opposition de pacotille qui vient régulièrement pérorer



sur les plateaux de télévision et expliquer voire se justifier de leur incompetence qui s'affirme de plus en plus tous les jours.

Alors messieurs, dites-moi, entre des dirigeants incompetents et une opposition inconsciente, comment choisir entre le mal et le pire, car c'est clair: on va de CHARYBDE en SCYLLA ...

Pour justifier ces assertions, je ne voudrais que citer quelques exemples flagrants:

- LA PENURISATION avant de parler de politique, je voudrais surtout citer cette stratégie de pénurisation qui a si bien réussi en ALGERIE durant la période noire, au bout d'un certain temps, il n'y avait que des étagères vides dans les magasins. Mais qui organise cette pénurisation? Pourquoi? Comment? Cherchez, cherchez la farine, le lait et autres produits qui commencent à disparaître et qui réapparaîtront comme par miracle.

- LES AUGMENTATIONS DE PRIX en deuxième lieu: les augmentations de prix, parfois aberrantes. Et quand on pose la question au ministre de l'Agriculture sur le piment à 3 dinars, il vous répond froidement qu'à Kasserine il est à 0,3 DT; peut-être quand il est cultivé par les nouveaux garde-forestiers du Chambi ... il paraît que le piment est un excellent remède contre le

cholestérol.

- LA CASSURE SOCIALE on la provoque, on la met en valeur par des taxes sur les voitures en faisant remarquer que le pain est gaspillé par les gens aisés, et cerise sur le gâteau, quand un responsable affirme que si les sangliers sont allés CITE ENNASR, c'est parce que les ordures de ce quartier sont pour ces bêtes «du millefeuille»

- Etc.

Maintenant si on allait voir du côté politique, ils ont compris que TIME IS MONEY –et même beaucoup de money- et qu'il fallait mettre des bâtons dans les roues de tout et de n'importe quoi. Je parie que si le quartet avait proposé RAMSES à la tête du gouvernement, ils auraient présenté la candidature de TOUTANKAMON!

Maintenant que même le gouverneur de la Banque centrale prend ses distances devant la mise en bière de ce pays, je me dis WAIT AND SEE, et me demande où iront-ils dans leur aberrant raisonnement, et s'ils en ont un, qui va se réveiller pour sortir ce pays de cette ornière?

Hannibal Barca

Netflix prépare une superproduction à Hannibal Barca avec Denzel Washington en tête d'affiche pour incarner le célèbre général carthaginois.

L'inquiétude des Tunisiens face à cette superproduction de Netflix se cristallise autour de la crainte d'une altération de leur héritage historique. Ils dénoncent ce qu'ils voient comme une tendance de Netflix à modifier les faits historiques des pays d'Afrique du Nord pour suivre les principes du Wokisme et de l'Afro-centrisme. Les réseaux sociaux regorgent de critiques accusant la plateforme de streaming de falsifier l'histoire et de privilégier les cultures noires au détriment des autres.

Il se trouve désormais confronté à la question de la défense des références identitaires nationales tunisiennes. L'intervention des avocats tunisiens, à l'instar de ce qui s'est produit en Égypte où Netflix a finalement requalifié le film de "documentaire" à "fiction", est attendue pour défendre l'authenticité de l'histoire tunisienne.

KIOSQUE



LeMag n°105

- Budget 2023 : Le gouvernement Bouden propose des mesures urgentes à prendre
- «Le décret présidentiel sur la réconciliation pénale est inapplicable», affirme Faouzi Abderrahmane
- Fuite des cerveaux tunisiens
- Les beignets de Ghomrassen au patrimoine mondial de l'Unesco?



LeMag n°101

- IDE : Forte augmentation des investissements étrangers
- Impact de la dévaluation du dinar sur les entreprises publiques
- De l'air pour ne plus avoir soif à l'école
- La nouvelle Golf 8 en Tunisie



LeMag n°99

- Guerre en Ukraine : L'onde de choc économique sur la Tunisie
- Pas de réduction du déficit énergétique et des prix de l'électricité sans énergies renouvelables
- Suppression des autorisations pour 12 activités économiques
- «El Hadhra» de Fadhel Jaziri : Transe au cœur de la Cité



LeMag n°91

- Risque Tunisie : Fortes pressions sociales et internationales
- Les exportations du jean tunisien aux USA ont bondi de 69% en 2021
- 1,5 million de Tunisiens auraient payé 570 MDT de pot-de-vin en 2020
- «Yallaa» ou la découverte des joies de la création avec Rania Werda



LeMag n°85

- Marché financier 2021 : Quel bilan ?
- Loi de finances 2022 : Les sociétés de Commerce International en colère
- Loi de Finances 2022 : Créances fiscales, réduction des pénalités et facilités de paiements
- Récit d'une aventure artistique de Rached Zarrai Miladi



LeMag n°79

- Recouvrement : Un frein à la pérennité de l'entreprise
- Re*Connect, promouvoir les femmes évoluant dans l'IT
- Marché de l'automobile: Des immatriculations en légère baisse en octobre
- La Tunisie n'a pas besoin du FMI pour financer son économie



**AVIS DE
VENTE**



Appel d'offres
vente de douze (12) lots de terrain
sis au lotissement La Perle du Lac II

La date limite de réception des offres
au siège d'Al Buhaira-Invest, est fixée au

MERCREDI 17 JANVIER 2024
À 17H00

Hyundai Tucson Hybride

Puissance et sécurité.



09 CV – Garantie 5 ans ou 100 000 Km

Top grade au prix de **169 950^{DT}**